

# choisir

revue culturelle  
n° 674 – février 2016

## Les devoirs des multinationales

**Société**  
Partage sur le web

**Tunisie**  
Dialogue récompensé



## *Le goût de vivre*

*Père, garde-moi le goût de vivre,  
de jubiler pour Toi.*

*Que la nostalgie, la fatigue, la morosité,  
le manque d'élan soient évacués,  
pour laisser place à l'éblouissement,  
à une ouverture du cœur,  
à toutes choses saintes, amicales, généreuses...*

*Que la porte du cœur, généralement entrouverte,  
soit poussée et que Tu viennes chez Toi,  
dans l'essence même de notre être.*

*Visite, occupe, assainis tous les recoins !  
Fais sauter les gonds,  
que rien ne Te soit dissimulé.*

*Que le soleil que Tu es fasse le grand ménage printanier.  
Installe-toi, occupe Ta maison,  
Tu es là, Seigneur, chez Toi.*

*Viens, entre, vite, vite ! Amen.*

**Michael Lonsdale**



# choisir

n° 674 - février 2016

Revue culturelle jésuite fondée en 1959

## Adresse

rue Jacques-Dalphin 18  
1227 Carouge (Genève)

## Administration et abonnements

Geneviève Rosset-Joye  
tél. 022 827 46 76  
administration@choisir.ch

## Direction

Pierre Emonet sj

## Rédaction

Lucienne Bittar, rédactrice en chef  
Céline Fossati, journaliste  
Stjepan Kusar, théologien  
tél. 022 827 46 75  
fax 022 827 46 70  
redaction@choisir.ch

## Conseil de rédaction

Louis Christiaens sj  
Bruno Fuglistaller sj  
Joseph Hug sj  
Jean-Bernard Livio sj  
Etienne Perrot sj  
Luc Ruedin sj

## Mise en page et imprimerie

Imprimerie Fiorina  
rue du Scex 34 • 1950 Sion  
tél. 027 322 14 60

## Cedofor

Axelle Dos Ghali  
Stjepan Kusar

## Abonnements

1 an : FS 95.-  
Etudiants, apprentis, AVS, AI : FS 65.-  
CCP : 14-379280-5  
Pour l'étranger : FS 100.-  
par avion : FS 105.-  
Prix au numéro : FS 9.-

choisir = ISSN 0009-4994

[www.choisir.ch](http://www.choisir.ch) / [www.jesuites.ch](http://www.jesuites.ch)

## Illustrations

Couverture : © Pascal Deloche / Godong  
Bidonville de Bangkok  
p. 7 : © Office du Tourisme de Lucerne  
p. 10 : © Pain pour le prochain/Daniel Tillmanns  
p. 13 : © Michel Maxime Egger  
p. 16 : © Véronique Lecaros  
p. 24 : © Pierre Desorgues  
p. 28 : © UGC Distribution  
p. 30 : Musée de Grenoble © 2015 ProLitteris,  
Zurich  
p. 33 : © Eugenio Prieto Gabriel

Les titres et intertitres sont de la rédaction

# sommaire

<b>Editorial</b>	<b>2</b>
Rester dans le jeu <i>par Etienne Perrot</i>	
<b>Spiritualité</b>	<b>8</b>
A partir de la fin <i>par Luc Ruedin</i>	
<b>Politique</b>	<b>9</b>
Négoce international. Pour une Suisse responsable <i>par Yvan Maillard Ardeni</i>	
<b>Société</b>	<b>12</b>
Se transformer et agir. Une initiative pour le bien commun <i>par Michel Maxime Egger</i>	
<b>Médias</b>	<b>15</b>
Eglise et radio. Un duo péruvien gagnant <i>par Véronique Lecaros</i>	
<b>Médias</b>	<b>18</b>
Imposture sur le web. Je partage donc j'e-suis ! <i>par Annick Chevillot</i>	
<b>Reportage</b>	<b>22</b>
Cinq ans après, un Nobel. Le dialogue récompensé <i>par Pierre Desorgues</i>	
<b>Cinéma</b>	<b>28</b>
Méli-mélo sexuels <i>par Patrick Bittar</i>	
<b>Expositions</b>	<b>30</b>
Le dadaïsme dans tous ses états <i>par Geneviève Nevejan</i>	
<b>Lettres</b>	<b>33</b>
La voie du blâme <i>par Gérard Joulié</i>	
<b>Livres ouverts</b>	<b>37</b>
La foi, un jardin <i>par Marie-Luce Dayer</i>	
<b>Livres ouverts</b>	<b>38</b>
Euthanasie <i>par Marie-Thérèse Bouchardy</i>	
<b>Livres ouverts</b>	<b>39</b>
De la légèreté <i>par Willy Vogelsanger</i>	
<b>Chronique</b>	<b>44</b>
Hugo, Mickey et Hitler <i>par Eugène</i>	

# Rester dans le jeu

*Dans la tradition chrétienne, le carême est l'occasion de faire le point sur nos responsabilités envers le monde. L'écologie intégrale évoquée par le pape François tombe à pic ! Dans l'esprit de Laudato Si', l'écologie englobe non seulement tous les êtres humains, mais également leur milieu de vie naturel et social. Dans ce numéro, Michel Maxime Egger en rappelle le sens : c'est le bien commun.<sup>1</sup> Comme la paix, la sécurité ou l'hygiène publique, l'écologie intégrale ne peut se penser ni se vivre si chacun croit pouvoir se décharger, qui sur un service administratif, qui sur une instance internationale, qui sur les adhérents pugnaces de quelques ONG spécialisées dans le développement, l'écologie ou les migrants.*

*Une manière concrète de participer à cet effort est certainement de soutenir l'initiative fédérale Entreprises responsables - pour protéger l'être humain et l'environnement. Portée par une soixantaine d'organisations, dont Action de Carême et Pain pour le prochain,<sup>2</sup> elle est mieux étayée et plus consensuelle que l'initiative contre la spéculation financière sur les produits alimentaires sur laquelle les Suisses sont appelés à se prononcer le 28 février prochain. Elle vise à rendre contraignants les devoirs des firmes multinationales (FMN) quant aux droits humains et à l'environnement écologique dans les pays étrangers où ils ont quelques pouvoirs. Sur ce point, à l'étonnement de beaucoup, la Suisse, si prompte à obéir aux dictats financiers venus d'outre-Atlantique, est en retard sur les normes internationales.*

*Depuis longtemps, les droits écologiques et humains ne se contentent plus de compter sur la seule conscience et la bonne volonté ; ils ont su trouver le chemin de la loi. Certes, le Comité des droits de l'homme de l'ONU ne fait que des « constatations », mais il attend que les Etats concernés prennent des mesures à effets juridiques. L'implication des FMN dans les droits de l'homme s'est faite par étapes de plus en plus contraignantes : Codes de conduites et Principes directeurs de l'OCDE en 1976, réactualisés en 2000 pour y intégrer ceux de l'OIT (1998) et du développement durable (Rio 1992) ; puis, en 2003, la sous-commission des Droits de l'homme de l'ONU édicte des « Principes sur la responsabilité en matière de droits de l'homme des sociétés transnationales et autres entreprises », assortis d'un contrôle avec « expert indépendant », et*

*impose une « réparation rapide, efficace et adéquate » selon les normes applicables par les tribunaux nationaux. Et depuis 2011, la Commission européenne a mis en œuvre les « principes Ruggie » qui en précisent les modalités. Bref, l'initiative n'a rien d'une originalité, mais elle se révèle d'autant plus nécessaire que les scandales les plus visibles dans le contexte du commerce international proviennent de multinationales suisses spécialisées dans le négoce de matières premières.*

*Cependant, en supposant que l'initiative aboutisse à un changement constitutionnel et à une loi coercitive, elle ne saurait dispenser de toute autre souci. En effet, se voulant contraignant, le nouvel article constitutionnel 101a (si l'initiative est adoptée) fera entrer la loi correspondante dans la logique pénale qui, comme chacun sait, est d'interprétation stricte (tout ce qui n'est pas strictement interdit est autorisé). Ce qui laisse un « jeu » possible dans l'interprétation selon les circonstances. Préciser la responsabilité juridique des firmes multinationales en matière des droits humains et de l'environnement écologique pourrait ainsi dédouaner à bon compte les signataires de l'initiative. Contrairement à une idée répandue, hors les situations de monopole global, les grandes firmes, et principalement celles qui se portent bien, sont généralement avides de normes les plus élevées possibles : outre l'effet d'image positif, les règles affaiblissent les concurrents financièrement plus faibles...*

*La signature de l'initiative ne saurait donc être le dernier acte béni par l'encyclique Laudato Si'. Nul ne peut ici tirer son épingle du jeu. Comme le rappelle à sa manière Annick Chevillot à propos des nouvelles plateformes web<sup>3</sup> - Uber en étant l'archétype -, nous bénéficions et nous pâtissons d'un monde où s'entrelacent les réseaux techniques, économiques et sociaux.*

**Etienne Perrot sj**



- 1 • Vers le bien commun, pp. 12-14.
- 2 • Voir l'article d'**Yvan Maillard Ardent**, aux pp. 9-11 de ce numéro.
- 3 • *Imposture sur le web*, aux pp. 18-21 de ce numéro.

---

■ Info

---

### Divisions anglicanes

« Dieu est plus grand que nos échecs ; mais ce serait un échec. » C'est par ces mots que l'archevêque de Canterbury Justin Welby a évoqué un possible schisme de la Communion anglicane devant les primats des 38 provinces, réunis à la mi-janvier en Angleterre. Objectif : *réfléchir et prier sur le futur de la Communion*, qui compte 85 millions de croyants à travers 165 pays.

Le rassemblement a eu lieu dans un contexte de fortes tensions. Depuis plusieurs années, les chefs anglicans s'opposent autour de l'ordination d'évêques ouvertement homosexuels. En 2003, l'Eglise épiscopale américaine avait ordonné son premier évêque ouvertement homosexuel, Gene Robinson, suscitant un tollé dans les composantes plus traditionnelles de l'anglicanisme, notamment en Afrique.

Evitant le schisme de peu, les primats ont donc décidé de suspendre pendant trois ans l'Eglise américaine des instances dirigeantes. Dans leur communiqué, ils affirment que « le mariage est une union fidèle pour toute la vie entre un homme et une femme ». (*Radio Vatican/réd.*)

---

■ Info

---

### Vitrines sur les jeunes

La grande majorité des adolescents va bien. C'est ce qui ressort d'une enquête menée en France pour la Fondation Pfizer, relatée par *La Croix*. « Ce qui m'a le plus frappé, c'est l'important décalage entre la perception que les ados avaient d'eux-mêmes et le regard que portaient sur eux les adultes », souligne Laïla Idtaleb, directrice du

Département santé Ipsos qui les a sondés pendant dix ans. Ainsi, 30 % des ados disent se sentir mal dans leur peau alors que 57 % des adultes le pensent ; 84 % disent parler facilement à leurs parents, alors que seuls 44 % des adultes en conviennent. A l'âge où on les dit rebelles, eux disent respecter l'autorité des adultes et vouloir échanger avec eux. « Ils attendent surtout qu'on leur fasse davantage confiance », insiste Laïla Idtaleb.

Autre étude, celle de l'Insee, exploitée par la Fondation Abbé-Pierre. Elle dévoile « la face cachée des "Tanguy" », en référence à la comédie d'Etienne Chatiliez. L'enquête française dénombre 4,5 millions de jeunes adultes vivant toujours chez papa-maman en 2013, dont 1,3 million de plus de 25 ans et 480 000 de plus de 35 ans. La part de ceux qui sont contraints à retourner chez leurs parents a augmenté de 20 % entre 2002 et 2013. S'ils en avaient les moyens, plus d'un million des hébergés affirment qu'ils quitteraient le domicile parental (tous les détails sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)).

La Fondation Abbé-Pierre insiste sur une situation sociale qui se dégrade. « Bas salaires, temps partiels subis, précarité des contrats de travail sont autant d'obstacles pour voir son dossier accepté dans le parc locatif privé où les garanties exigées par les propriétaires sont souvent hors d'atteinte », commente-t-elle. (*La Croix/réd.*)

---

■ Info

---

### Afrique et enseignement

L'année 2016 s'accompagnera de nouveaux investissements en faveur de l'éducation sur le continent africain. Ainsi selon la *National Teachers Union*,

le gouvernement nigérian envisage de répondre à la pénurie d'enseignants en doublant le nombre d'éducateurs sous contrat. Les gouvernements de Tanzanie et d'Afrique du Sud ont également évoqué une hausse de salaire et d'effectifs au sein du corps enseignant. L'évolution semble cependant moins prometteuse ailleurs, comme au Kenya. La *Kenya National Union of Teachers* relève la profonde négligence dont souffre l'enseignement public dans son pays. Une situation qui contraint de nombreux parents à envoyer leurs enfants dans des établissements privés employant en grande partie des enseignants non qualifiés. Le syndicat accuse en outre le gouvernement de réduire les salaires, d'entraver l'activité syndicale et de ne pas financer de façon adéquate le système scolaire. (*Education international/réd.*)

---

## ■ Info

### Nucléaire sud-africain

L'Eglise catholique d'Afrique du Sud a appelé le gouvernement à suspendre ses plans d'approvisionnement nucléaire et à organiser un référendum sur la question, soulignant que les risques économiques et sécuritaires de l'option nucléaire l'emportent sur ses avantages économiques.

L'Afrique du Sud est confrontée, depuis environ deux ans, à une grave pénurie d'électricité qui provoque quotidiennement des coupures intempestives de courant. Le gouvernement mise sur un approvisionnement nucléaire. La Conférence des évêques, à travers sa Commission Justice et Paix, estime que le pays devrait concentrer ses efforts et ses ressources sur les énergies renouvelables. « Si notre gouvernement croit

vraiment que sa décision nucléaire sert les meilleurs intérêts de la majorité des Sud-Africains, il ne devrait pas avoir peur de soumettre la question à un référendum national. » (*apic/réd.*)

---

## ■ Info

### Famine en Ethiopie

Plus de 10 millions de personnes sont menacées par la famine en Ethiopie en raison d'une grave sécheresse, comparable à celle de 1984. Les pluies ont été quasi inexistantes et les récoltes n'ont presque rien donné. La Conférence épiscopale du pays a tiré la sonnette d'alarme, dans une note rendue publique au terme de son assemblée plénière à Addis-Abeba. Les évêques exhortent les ONG - et en particulier les associations catholiques - à se mobiliser pour sauver des vies. Selon eux, cette sécheresse est la conséquence des changements climatiques et de la détérioration de l'environnement. Plus de 820 000 personnes ont été contraintes de se déplacer à la recherche de nourriture.

A Rome, Caritas internationalis a lancé un appel de fonds en faveur de l'Ethiopie. La fondation Aide à l'Eglise en détresse a déjà débloqué 460 000 euros. Cette somme devrait permettre d'aider plus de 1400 familles pendant toute l'année 2016. (*Radio Vatican/réd.*)

---

## ■ Info

### Amérique latine et droits humains

L'Amérique latine est la région la plus dangereuse pour les militants qui défendent les droits fondamentaux. Des dizaines de personnes sont mor-

tes en 2015 sur ce continent en défendant le droit à la terre, l'environnement et la communauté indigène, selon un rapport de la Front Line Defenders. La Colombie à elle seule enregistre 54 homicides. En ce qui concerne le Brésil, le rapport signale que les défenseurs des droits fondamentaux et les responsables indigènes des communautés Ka'apor et Guarani-Kaiowá ont été victimes des entreprises opérant illégalement dans la forêt amazonienne et des agriculteurs locaux qui revendiquent des droits sur des terrains reconnus comme territoires indigènes ancestraux. (*fides/réd.*)

---

■ Info

### Eglise et industrie minière

Le Réseau œcuménique latino-américain « Eglise et industrie minière » et le Réseau ecclésial pan-amazonien (Repam) ont adressé mi-janvier une lettre ouverte aux évêques et religieux d'Amérique latine. Ils y manifestent leur « immense préoccupation face à la montée des violences et de la criminalisation des personnes et des communautés qui expriment une position critique à l'égard des projets d'exploitation minière » menés par des compagnies multinationales en Amérique latine, et la tentative de ces dernières de capter l'appui de l'Eglise.

« Les multinationales sont incapables de prouver que les opérations minières sont respectueuses de l'environnement, souligne le communiqué. Et les initiatives qu'elles mènent pour tenter de démontrer leurs pratiques de responsabilité sociale des entreprises n'annulent en rien les graves dommages et les violations des droits causés par leurs activités. » (*apic/réd.*)

---

■ Info

### Peine de mort

Si une petite soixantaine de pays condamne encore des hommes à la peine capitale, par injection, pendaison, balle ou lapidation, près de 140 pays sont aujourd'hui abolitionnistes. Et ce chiffre tend à croître. Ainsi, en 2015, la Mongolie, les îles Fidji, Madagascar, le Togo et le Suriname ont modifié leur législation pour adopter un moratoire sur la peine de mort, voire pour abolir celle-ci. (*Radio Vatican/réd.*)

---

■ Info

### Canada, génocide culturel

Le rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada dresse un sombre portrait des pensionnats autochtones où, durant 130 ans, quelque 150 000 enfants indiens, inuits ou métis, ont été placés malgré eux. Dans ces pensionnats, « des enfants ont subi des sévices, physiques et sexuels, et y sont décédés dans des proportions qui n'auraient jamais été tolérées dans aucun autre système scolaire du pays ou de la planète », rapporte le site *Présence information religieuse*.

« L'établissement et le fonctionnement des pensionnats ont été un élément central d'une politique que l'on pourrait qualifier de génocide culturel. » Pendant plus d'un siècle, les objectifs centraux de la politique indienne du Canada ont été de faire en sorte que les peuples autochtones cessent d'exister en tant qu'entités légales, sociales, culturelles, religieuses et raciales, tranche le rapport final de la Commission.

Les principales Eglises canadiennes, catholique, anglicane, unie, méthodiste et presbytérienne ont été des acteurs essentiels de l'administration du système des pensionnats, rappellent les commissaires. Le partenariat entre le gouvernement et les Eglises est demeuré en place jusqu'en 1969. Si la plupart de ces écoles ont fermé leurs portes dans les années 80, les derniers pensionnats financés par le gouvernement fédéral sont restés en activité jusqu'à la fin des années 90.

Parmi ses 94 propositions d'actions, le rapport demande que soit créé un fonds permanent destiné aux autochtones pour des projets de guérison et d'éducation. Il demande aussi au pape de présenter, au nom de l'Eglise, des « excuses aux survivants, à leurs familles ainsi qu'aux collectivités concernées pour les mauvais traitements subis dans les pensionnats dirigés par l'Eglise catholique ». (apic/réd.)

■ Info

### Gestation pour autrui

Dans son *Rapport annuel de 2014 sur les droits de l'homme et la démocratie dans le monde et sur la politique de l'Union européenne en la matière*, adopté en décembre 2015, le Parlement européen « condamne la pratique de la gestation pour autrui qui va à l'encontre de la dignité humaine de la femme ». Il « estime que cette pratique, par laquelle les fonctions reproductives et le corps des femmes, notamment des femmes vulnérables dans les pays en développement, sont exploités à des fins financières ou pour d'autres gains, doit être interdite ». (zenit/réd.)

■ Info

### Procréation assistée

Le référendum contre la modification de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée a abouti. Le peuple suisse sera appelé à se déterminer cette année.

Le référendum fait suite à la modification constitutionnelle introduisant le diagnostic préimplantatoire (DPI), acceptée le 14 juin dernier par 61,9 % des votants. Son but est d'empêcher une utilisation généralisée et arbitraire du DPI, en particulier le dépistage large des chromosomes. Les référendaires s'opposent aussi « à la destruction d'embryons et à la discrimination d'êtres humains porteurs de handicaps ».

(com/réd.)

■ Info

### Lucerne

Depuis le 4 janvier, l'église des jésuites de Lucerne est fermée pour un an environ. Après les façades extérieures l'an dernier, c'est à présent au tour de la voûte intérieure, des parois latérales et des piliers de l'église d'être rénovés. Les offices se tiendront dans l'église voisine des franciscains pendant les travaux. (apic/réd.)

Eglise jésuite de Lucerne



# A partir de la fin

*L'autre soir j'admirais la lune qui jouait à cache-cache avec les nuages, tantôt nombreux, tantôt clairsemés. Soudain elle s'offrit en sa pleine clarté, belle et lumineuse. Le paysage alentour fut comme transfiguré. Monts et collines, arbres et pâturages, demeures et chemins apparurent comme en plein jour. Je ne savais sur quoi laisser traîner mon regard : le disque lunaire, dont la splendeur n'avait d'équivalent, ou la terre nimbée par cette lumière qui lui donnait un relief à la fois inaccoutumé et envoûtant ?*

*Remonta alors une pensée. Combien de fois n'avais-je pas peiné en lisant d'austères traités de spiritualité. Je m'échinai à poursuivre l'itinéraire de l'âme vers Dieu sans comprendre d'expérience ce que l'auteur voulait dire. Même lorsque j'allais au plus vivant - témoignages et récits - je ne goûtais pas la saveur du texte. Le chemin décrit m'apparaissait alors bien difficile et rebutant.*

*Jusqu'au jour où, sur le conseil d'un ami spirituel, j'abordai l'auteur à partir de la fin de son itinéraire. Je veux dire que, plutôt que de m'acharner à monter péniblement les marches de l'échelle sainte, je commençai par les livres qui décrivaient les fruits de son union à Dieu. Ainsi par exemple du Cantique spirituel ou de la Vive flamme de Jean de la Croix. L'expérience mystique du saint espagnol devenait sensible. Elle m'ouvrait des horizons nouveaux. En connaissance de cause ou*

*plutôt de goût, je repris sa Montée du Carmel. Les difficultés de ce chemin furent éclairées d'une lumière nouvelle.*

*Je pris alors conscience que lire ainsi un auteur me procurait un cadre qui m'aidait à trouver ma propre physiologie spirituelle. Plus encore. Les étapes et les passages-clés de l'œuvre trouvaient enfin leur juste place et leur relief spécifique. S'accroissait alors mon intelligence et le goût de ma lecture. J'avais trouvé la clé qui me faisait participer au dynamisme spirituel qui nourrit tout véritable itinéraire mystique.*

*De même que les évangiles sont éclairés par l'expérience de la Résurrection, que les écrits de saint Paul ne sont compréhensibles que par son chemin de Damas, ainsi des écrits spirituels. Une expérience de Dieu fonde et soutient tout l'itinéraire qui y mène. Ne pas en tenir compte serait en fausser la lecture et rendre opaque l'expérience spirituelle qui en est la source.*

**Luc Ruedin sj**

# Négoce international

## Pour une Suisse responsable

●●● **Yvan Maillard Ardenti**, Marly (FR)  
Pain pour le prochain, Berne<sup>1</sup>

Conditions de travail déplorables dans des usines textiles en Asie, travail des enfants dans la production de cacao en Afrique de l'Ouest, pollution de l'eau en République démocratique du Congo : dans de nombreux pays, des sociétés suisses sont impliquées dans des cas de violation des droits humains ou de pollution massive de l'environnement.

Bien que ces affaires fassent régulièrement les gros titres, le gouvernement et le parlement suisses ont, jusqu'à présent, refusé d'agir : ils préfèrent demander aux entreprises d'assumer de manière « volontaire » leurs responsabilités sociales et environnementales. Pourtant la Suisse a un rôle important à jouer, car elle abrite de nombreuses multinationales. Le Conseil fédéral l'a d'ailleurs reconnu : le secteur des matières premières (les négociants et les entreprises minières qui ont leur siège dans notre pays), en plein essor, présente un « risque de réputation »

pour la Suisse, qui compte désormais parmi les plus grandes places de négoce au niveau mondial.

### Devoir de diligence

En 2011 déjà, une large coalition d'organisations de développement, de défense des droits humains ou environnementales avait récolté plus de 135 000 signatures pour la pétition *Droit sans frontières*. Le but était d'inciter les autorités politiques fédérales à prendre des mesures pour que les sociétés domiciliées en Suisse soient tenues de respecter les droits humains et l'environnement, partout où elles sont actives.

En mars 2015, au terme d'un débat très animé, le Conseil national a accepté une motion qui demande au Conseil fédéral d'introduire un devoir de diligence en matière de droits humains et d'environnement. Mais quelques heures plus tard, suite à une proposition de nouvel examen, et après un intense lobbying des organisations économiques, il l'a rejetée. Cette volte-face le montre : une majorité du Parlement ne veut pas de règles contraignantes pour les entreprises.

« *Prendre ses responsabilités - renforcer la justice* » : c'est sous ce titre qu'a été lancée la Campagne œcuménique de carême 2016 des œuvres d'entraide suisses,<sup>2</sup> axée sur les violations des droits humains et les atteintes à l'environnement liées au commerce mondial. Action phare en Suisse, l'initiative « *Pour des multinationales responsables* ».<sup>3</sup>

- 1 • Responsable du programme « Entreprises et droits humains ».
- 2 • Action de Carême, Pain pour le prochain, en collaboration avec Etre partenaires.
- 3 • Autre point fort de la Campagne, la face sombre de l'extraction et du raffinage de l'or. (n.d.l.r.)

C'est pourquoi plus de 70 organisations ont décidé de lancer, en avril 2015, l'initiative populaire fédérale *Pour des multinationales responsables*. Ce texte est porté par une coalition sans précédent : des associations environnementales ou de droits humains, des syndicats, des Eglises et les œuvres d'entraide Pain pour le prochain et Action de Carême. Sans compter la fondation Ethos, qui réunit 220 caisses de pension ainsi qu'une association d'actionnaires durables qui compte plus de 1000 membres.

L'initiative s'inscrit dans un mouvement international initié aux Nations Unies : en 2011, le Conseil des droits de l'homme a adopté à l'unanimité des lignes directrices pour les entreprises, appelées *Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme*. Ce texte appelle à l'adoption par toutes les entreprises du monde d'un devoir de diligence en matière de droits humains.

L'initiative demande exactement la même chose pour les sociétés domiciliées en Suisse actives à l'étranger, ainsi que l'extension de ce devoir de

diligence sur le plan environnemental. Les sociétés seraient ainsi tenues d'évaluer l'ensemble de leurs relations d'affaires, afin d'identifier les risques et de prendre les mesures nécessaires pour y remédier. Enfin, elles devraient rendre compte publiquement de leur analyse et de leurs actes.

Pour garantir que toutes les entreprises s'acquittent de ce devoir de diligence, il n'est pas prévu d'autorité de contrôle, mais plutôt un mécanisme visant à les inciter à se mettre en conformité. Les multinationales domiciliées en Suisse pourront être condamnées à payer des dommages et intérêts à des victimes de violations des droits humains ou de pollutions de l'environnement, commises par des firmes qu'elles contrôlent. En revanche, si une entreprise peut prouver qu'elle a rempli son devoir de diligence et qu'elle a pris toutes les mesures qui s'imposent, sa responsabilité ne sera pas engagée. Par ce mécanisme, l'initiative, si elle est acceptée, incitera les entreprises à agir correctement et aura un fort effet préventif.

*Villageois de Mudimeli, où l'opposition contre la mine est forte*



## L'exemple de Vitol

Avec 254 milliards de francs, Vitol est la plus grande multinationale suisse en termes de chiffre d'affaires. Cette entreprise relativement secrète, basée à Genève, n'est pas cotée en Bourse. Elle est active principalement dans le négoce de pétrole, mais également de gaz naturel, de charbon et de produits alimentaires. En ce qui concerne le charbon, elle fait partie des cinq plus grands négociants au monde. Cela lui confère beaucoup de pouvoir sur les mines auprès desquelles elle se fournit. Avec son partenaire local, la Bench Marks Foundation, Pain pour le pro-

chain a mené une enquête à propos de deux mines en Afrique du Sud qui, pour l'instant, sont encore au stade de projet et avec lesquelles Vitol a établi des contrats d'achat. Ces mines se situent dans la région du Limpopo, au nord du pays, et sont gérées par Coal of Africa (CoAL), une entreprise australienne. Les craintes des œuvres d'entraide que l'extraction minière soit entreprise sans précautions suffisantes ne tombent pas du ciel : en 2010, Coal of Africa a reçu l'une des plus fortes amendes de l'histoire de l'Afrique du Sud, pour avoir violé les conditions de la licence qui l'autorisait à utiliser les ressources en eau de la région.

La première mine est à ciel ouvert. Ce type d'exploitation produit de grandes quantités de poussières, dont certaines sont toxiques. Elles risquent de nuire aux exploitations agricoles voisines, dans cette région considérée comme le panier à blé et à fruits de l'Afrique du Sud. Ce projet menace par ailleurs au moins 5650 emplois dans la région. Enfin, le tourisme risque fort de pâtir des activités de la mine. Celle-ci, en effet, se trouve à proximité d'un parc national classé par l'UNESCO. Or on prévoit jusqu'à 800 passages de camions par jour sur la route qui mène au parc.

Deuxième exemple : le projet minier de Makhado, dans la même région. Le village de Mudimeli sera entouré par deux puits à ciel ouvert. Le projet aura ainsi un impact négatif sur l'agriculture et l'approvisionnement en eau de ses 3000 habitants. Le travail d'enquête de la Bench Marks Foundation a montré qu'il existait, au sein de la population, une forte résistance au projet. Les riverains appréhendent surtout la pollution de l'eau et de l'air. Et comme la mine ne se situera qu'à 200 mètres du village, les villageois craignent aussi

que les vibrations provoquées par les explosions quotidiennes à la dynamite n'endommagent leurs habitations.

C'est ce qui les a poussés, menés par leur chef coutumier, à s'allier avec les paysans des environs pour déposer un recours contre le projet. Cependant le ministère sud-africain en charge des mines vient de rejeter leur demande. Et jusqu'à présent Vitol n'a toujours pas mis en place les procédures nécessaires pour garantir le respect des droits humains tout au long de sa chaîne d'approvisionnement.

## Des règles pour tous

Il est fondamental que Vitol et toutes les autres multinationales suisses actives à l'étranger prennent leur responsabilité au sérieux au niveau de leurs filiales et de leurs fournisseurs. L'adoption de l'initiative serait un bon moyen de les contraindre à prendre des mesures fortes, à la fois pour réduire leurs risques, mais surtout pour garantir une économie sans atteintes massives aux droits humains et à l'environnement. Il en va de la réputation et de la responsabilité de la Suisse.

**Y. M. A.**

# Se transformer et agir

## Une initiative pour le bien commun

●●● **Michel Maxime Egger**, *Aubonne*  
Ecothéologien et responsable à Alliance Sud

*Cœur de la Campagne œcuménique 2016, l'initiative fédérale pour des multinationales responsables n'a pas qu'une signification juridique. Prise au sérieux dans toutes ses implications, elle est aussi une contribution à l'« écologie intégrale » prônée par le pape François.*

« Nous n'avons jamais autant maltraité ni fait de mal à notre maison commune qu'en ces deux derniers siècles », affirme le pape François dans sa forte encyclique *Laudato Si'*. La « maison commune », c'est notre mère la Terre et tous les vivants qui l'habitent, en particulier tous nos frères et sœurs humains. Les gémissements de la nature « opprimée et dévastée » sont en effet inséparables de la clameur des pauvres. Les deux sont victimes du système économique dominant - *croissant-productiviste-consumériste* (CPC) - qui est écologiquement non durable et socialement inéquitable. Ce système est caractérisé par la démesure et l'irresponsabilité, une exploitation « inconsidérée » des ressources et un irrespect des limites de la planète et des personnes. Le pape François pointe du doigt notamment les activités de multinationales « qui s'autorisent dans les pays moins développés ce qu'elles ne peuvent dans les pays qui leur apportent le capital ».

C'est entre autres pour mettre fin à ces pratiques de double standard, éthiquement inacceptables, qu'une coalition d'organisations de la société civile a lancé l'initiative *Pour des multinationales responsables*. L'objectif est d'obliger les entreprises domiciliées en

Suisse à respecter les droits humains et l'environnement partout dans le monde.<sup>1</sup>

Pour donner une réponse profonde à ces problèmes, le pape appelle à une « conversion » vers une « écologie intégrale », qui réunit sauvegarde de la Création, respect des droits humains et justice sociale.<sup>2</sup> Une telle écologie implique une « révolution culturelle courageuse ». Il ne s'agit pas seulement de protéger la Terre et les personnes, mais de transformer le milieu culturel, politico-économique et spirituel qui sous-tend le système dominant. La crise est systémique et demande des réponses intégrales, afin d'« éliminer les causes structurelles des dysfonctionnements de l'économie mondiale » (Benoît XVI).

Pour opérer un tel changement de paradigme, il convient d'agir sur plusieurs plans : collectif et individuel, extérieur et intérieur. On a là une autre compréhension de l'adjectif *intégral*, implicite dans l'encyclique et dévelop-

1 • Voir l'article d'**Yvan Maillard Ardent**, aux pp. 9-11 de ce numéro. (n.d.l.r.)

2 • Voir **Michel Maxime Egger**, « Environnement. Jalons pour une conversion », in *choisir* n° 670, octobre 2015, pp. 14-17. (n.d.l.r.)

pée par le philosophe holistique Ken Wilber avec sa théorie des quatre quadrants (voir illustration ci-contre).<sup>3</sup> Elle montre que l'initiative *Pour des multinationales responsables* peut être un instrument de cette transformation, si on va jusqu'au bout de ce qu'elle implique (au-delà de sa dimension juridique). Elle est aussi un outil de mise en œuvre de *Laudato Si'*.

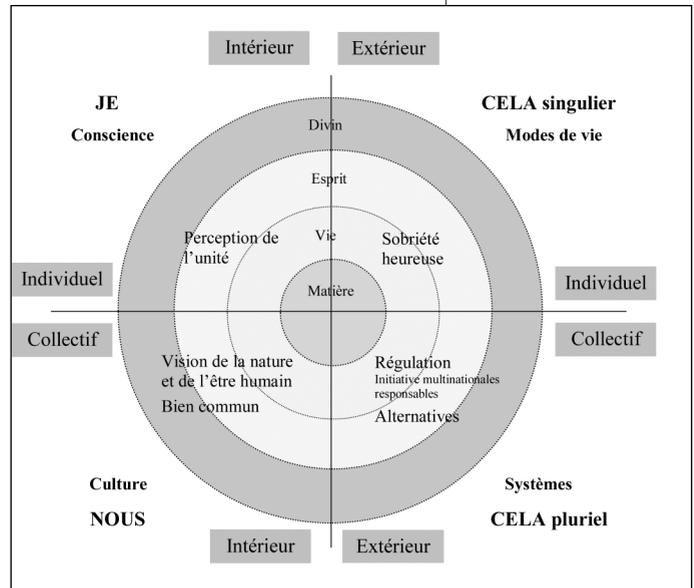
## Au niveau collectif

Premier quadrant : l'*extérieur collectif* (« Cela pluriel », selon Wilber). C'est le plan - interobjectif, socio-politique et économique - des structures, des organisations et des technologies. Deux types d'action sont possibles : prendre des mesures de régulation et générer des alternatives.

L'initiative pour des multinationales responsables est du premier type. Elle part du constat que l'autorégulation des firmes (à travers des codes de conduite par exemple) ne suffit pas pour prévenir des violations des droits humains et de l'environnement. Le pape François lui-même le reconnaît : « La responsabilité sociale et environnementale des entreprises se réduit d'ordinaire à une série d'actions de marketing et d'image. » On a donc besoin de « cadres régulateurs généraux, qui imposent des obligations et qui empêchent des agissements intolérables ». Une manière de rappeler aux entreprises qu'elles n'ont pas seulement des droits, mais aussi des devoirs.

En imposant une obligation de diligence raisonnable en matière de droits humains et d'environnement, l'initiative peut cependant aussi jouer un rôle d'aiguillon pour le développement d'alternatives, d'autres pratiques et modèles d'affaires.

Deuxième quadrant : l'*intérieur collectif* (« Nous »). C'est le plan - intersubjectif et culturel - des visions du monde et des valeurs. Le système CPC repose sur un mode de représentation, matérialiste et utilitariste, qui transforme toutes choses en marchandise. Or respecter profondément les droits humains et l'environnement, comme l'exige l'initiative, implique de changer de regard. La Terre n'est pas réductible à un stock de ressources ; elle est une toile de la vie tissée d'interdépendances, un « mystère joyeux » où chaque créature a une valeur intrinsèque. L'être humain n'est pas un facteur de production représentant un coût, mais une personne à l'image de Dieu. Etre responsable, c'est répondre à et de cette dignité, dans des attitudes de



3 • Ken Wilber, *Une théorie de tout. Une vision intégrale pour les affaires, la politique, la science et la spiritualité*, Paris, Almora 2014, 282 p.

respect et de coopération, et non d'exploitation et de domination.

A partir de là, c'est la question même du monde dans lequel nous voulons vivre, de l'idéal d'accomplissement humain et de la finalité de l'entreprise qui est posée. Les initiants rejoignent ici le pape François : il est temps de mettre un terme à la recherche de profits à court terme et à la défense des intérêts immédiats au détriment du bien commun et des « droits fondamentaux des plus défavorisés ».

## Au niveau individuel

Troisième quadrant : *l'intérieur individuel* (« Je »). C'est le plan - subjectif et spirituel - de la conscience, qui vaut aussi pour les chefs d'entreprise. Deux points sont à relever en lien avec l'initiative. D'une part, le fait que le système CPC n'est pas seulement au-dehors, mais au-dedans de nous. Il vit en nous à travers l'instrumentalisation de nos ressorts intimes les plus profonds, en particulier la peur (de manquer) et notre puissance de désir dégradée en passion de consommer. Cette participation (souvent inconsciente) à la destruction du vivant n'est pas une fatalité. Il est possible de (ré)orienter notre désir et de libérer notre âme de ce qui la rend captive du marché, par un travail de discernement des vrais besoins et de recentrage sur la source de l'être.

Deuxième point : le hiatus entre l'information dont nous disposons sur les violations des droits humains et de la nature, et l'insuffisance des changements de comportement. Si nous peinons à entendre les cris de la Terre et des humains bafoués, c'est que nous sommes souvent clivés intérieurement - entre la tête et le cœur - et déconnec-

tés de la matrice naturelle et humaine de notre être, par une culture très mentale, tissée de rationalité et d'omniprésence de la technique. Or être conscient, c'est plus qu'être informé. C'est être touché jusqu'au cœur, au point de ressentir la nécessité intérieure d'une transformation. C'est aussi avoir une perception de plus en plus subtile de notre unité et de notre interdépendance avec la communauté des vivants - humains et autres - au point de vivre leurs souffrances comme les nôtres.

Quatrième quadrant : *l'extérieur individuel* (« Cela singulier »). C'est le plan objectif, physique et comportemental. L'écologie intégrale ne prend sa plénitude de sens que si elle s'incarne dans tous les aspects de l'existence. Cet engagement peut prendre des formes multiples : écogestes au quotidien, choix de consommation responsable ou encore participation aux innombrables alternatives en train d'émerger.

En termes de mode de vie, cela revient à adopter la voie de la « sobriété heureuse », chère à l'agro-écologiste Pierre Rabhi. Etre sobre, c'est comprendre que « moins est plus », préférer les liens aux biens, marcher légèrement sur la Terre dans la conscience de sa finitude, accorder aux autres créatures et aux générations futures l'espace nécessaire pour satisfaire leurs besoins et exercer leurs droits.

Changer de paradigme exige d'agir de manière articulée sur ces quatre quadrants qui forment un tout, avec les différents plans de réalité (matière, vie, esprit, divin) qui les traversent. Par sa contribution à ce processus, l'initiative soutenue par la Campagne de carême 2016 constitue une bouffée d'espérance. L'utopie n'est pas l'irréel mais le réel non encore accompli.

**M. M. E.**

# Eglise et radio

## Un duo péruvien gagnant

●●● **Véronique Lecaros**, Lima

Chercheuse à l'Université pontificale du Pérou (PUCP)  
et à l'Université jésuite d'Antonio Ruiz de Montoya (UARM)

En 1946, le territoire épiscopal de Jaen, aux frontières du Pérou, était confié par le Saint-Siège à la Compagnie de Jésus pour y annoncer la Bonne Nouvelle. A l'époque, comme aujourd'hui, y vivaient les populations autochtones awajuns et wampis (à l'est), ainsi que des colons venus des Andes, petits paysans en quête de terre, défrichant la forêt primaire.

Aujourd'hui, on n'y voyage plus à dos de mulet ; la région est désenclavée grâce aux infrastructures modernes : routes, ponts, télécommunications. Les facilités de transport ont apporté une relative prospérité aux paysans qui cultivent cacao et café, produisant en altitude un des meilleurs cafés au monde pour les gourmets européens ou étatsuniens. Cependant, malgré l'intégration de la région au reste du pays, les institutions régionales et celles de l'Etat, affaiblies par une corruption omniprésente, sont déficientes et ne parviennent pas à empêcher les trafics illégaux de drogue, de métaux, mais aussi et surtout de bois.

Dans ce contexte, l'institution ecclésiastique fait figure d'exception : elle jouit à Jaen, comme dans le reste de l'Amérique latine, d'un extraordinaire prestige. Au-delà des projets traditionnels dans l'éducation, la formation, la santé et l'assistance aux plus démunis, l'Eglise joue de multiples autres rôles, tel que celui d'agence d'information ou de développement. Et souvent, elle représente l'ultime recours contre les abus et l'injustice. Les religieux et les prêtres diocésains sont fréquemment sollicités face à l'impuissance des pouvoirs publics dans des conflits qui peuvent aller de l'augmentation du prix du transport aux menaces de contamination environnementale.<sup>2</sup>

### Un média majeur

Un des principaux moyens d'action de l'Eglise est *Radio Marañón*, qui fête en 2016 ses 40 ans d'existence. Malgré l'évolution des communications, elle garde sa prééminence de première radio au niveau régional. Elle a su se réinventer, tout en maintenant ses objectifs et sa mystique.

Avant que les téléphones portables ne deviennent d'usage courant, la radio était le seul moyen de communication au sein des familles. On prenait rendez-vous par radio, on y annonçait les

*En 2016, le vicariat péruvien de Jaen fête ses 70 ans. Situé dans une région isolée, son principal moyen d'action est Radio Marañón,<sup>1</sup> créée il y a 40 ans, qui joue à la fois un rôle de communicateur, de médiateur et d'instigateur d'actions socio-écologiques. Elle est dirigée par le Père jésuite Francisco Muguero.*

1 • Cet article présente une partie des analyses d'un projet de recherche financé par la Conférence épiscopale italienne pour l'Université jésuite Antonio Ruiz de Montoya (Lima).

2 • Voir **Véronique Lecaros**, « Conflits écologiques. Le rôle des religieux latinos », in *choisir* n° 669, septembre 2015, pp. 13-16. (n.d.l.r.)

nouvelles importantes (150 communications par jour en 2000 pour une dizaine en 2015). Maintenant qu'il y a des écoles dans les campagnes, on n'alphabétise certes plus via la radio, mais celle-ci continue à former, à donner des conseils pratiques d'hygiène ou d'agronomie. Il y a aussi, bien sûr, les programmes spirituels - lecture de l'Évangile, messe - et les émissions culturelles qui permettent aux habitants de la région de relater leurs coutumes et leurs expériences. Depuis deux ans, prenant en compte les besoins des populations awajuns, une radio filiale en leur langue s'est formée : *Radio Kampankis*.

Comme l'exprime le Père Francisco Muguero sj, son directeur depuis l'an 2000, il ne s'agit pas de faire de la propagande, de présenter une « tribune politique ou religieuse », mais de « pro-

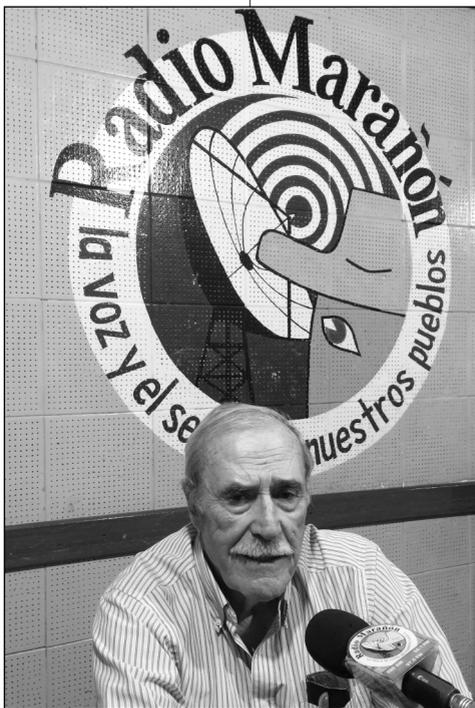
mouvoir la communication ». Il faut être « proche de l'autre, s'impliquer dans son projet, être complice » ; *Radio Marañón* est une radio actrice dans la formation de la communauté.

Prenant comme référence le message du pape Paul VI pour la XII<sup>e</sup> journée mondiale des communications sociales de 1978, le Père Muguero reprend deux thèmes essentiels qu'il considère comme les lignes directrices de la radio : comprendre « l'attente des usagers », « l'aspiration à l'échange réciproque » qui doit être « orienté vers des problèmes importants », et être fidèle à « l'exigence de la vérité », qui est « un droit fondamental de la personne ».

Etant donné la confiance qu'inspire *Radio Marañón*, dont tous les travailleurs ont signé le pacte éthique, celle-ci reste un acteur incontournable dans la région. Comme le disait une auditrice au Père Muguero : « Je suis née avec *Radio Marañón*. » Lorsque la justice flanche et que l'argent circule sous le manteau pour soudoyer les uns et les autres, les victimes viennent demander de l'aide à la radio, c'est souvent leur ultime recours : la publication des méfaits, suivant « l'exigence de la vérité », comme le disait Paul VI, forcent en général les autorités à réagir.

Cet engagement médiatique n'est pas sans danger. Le directeur jésuite a reçu des menaces de mort (être jésuite aux « périphéries », suivant l'expression du pape François, n'est pas une sinécure). Quand je demande au Père Muguero s'il ne craint pas ces menaces, il se contente de hausser les épaules et de bougonner entre ses dents : « J'ai 78 ans, j'ai suffisamment vécu. »

Francisco Muguero sj



## Rôle écologique

Outre ces situations extrêmes, *Radio Marañón* a aussi pris aujourd'hui fait et cause pour l'écologie. « Elle est l'alliée de la nature », comme l'a définie un de ses auditeurs. Elle fonctionne comme une caisse de résonance pour la pastorale sociale du vicariat, dont le Père Muguero est aussi en charge. Un des principaux programmes en cours est la protection des forêts et le reboisement. Le vicariat, conformément à son engagement, se propose de réaliser l'idéal défendu par le pape François dans *Laudato Si'*, soit la coordination entre la protection de la nature et le développement humain : « Il n'y a pas d'écologie sans anthropologie adéquate » (§118).

Les paysans, par exemple, appliquent toujours le système du brûlis pour planter le café. L'arbuste ayant une moyenne de vie rentable de dix ans, il leur faut, après épuisement des sols (dix ans aussi en moyenne), recommencer le processus un peu plus loin. Et défricher une autre parcelle de la forêt amazonienne... Le désastre, dans ce fragile écosystème, est malheureusement évident : des sources se sont taries, les pluies diminuent, les sols s'appauvrissent. Aux dernières nouvelles, l'approvisionnement hydroélectrique de Jaen, la capitale de la région, pourrait être remis en question.

La pastorale sociale du vicariat propose pour sa part une autre formule, simple et avantageuse : planter des arbres entre les caféiers. Outre les bénéfices écologiques générés, les paysans qui restent sur leur parcelle et ne cherchent plus à défricher ailleurs disposent d'un revenu supplémentaire grâce à la production de fruits ou à l'exploitation du bois, suivant les espè-

ces choisies. Il ne faut pas oublier que dans ces régions, tout pousse deux fois plus vite qu'en Europe. Il suffit de dix ans pour avoir un bel arbre.

## Des précurseurs

Pendant des années, le Père Muguero s'est transformé en « mendiant » international. Ses parents espagnols donnaient à son œuvre quelques centaines d'euros par an, puis des associations - en particulier le Secours catholique (Caritas France) et des ONG suisses - sont venues à sa rescousse et ont permis d'agrandir son rayon d'action. Au début, pour convaincre les paysans d'accepter le programme, Francisco Muguero envoyait des agronomes leur rendre régulièrement visite, multipliait les émissions de radio sur le sujet et offrait même un sol (30 centimes) pour chaque arbre bien soigné et parvenu à hauteur d'homme. Aujourd'hui, les premiers bénéficiaires de son action sont là. Certes, tous les paysans ne se sont pas convertis à ce type de culture, mais nombreux sont néanmoins ceux qui lui réclament de l'aide pour planter des arbres. Non seulement parce qu'ils espèrent recevoir un supplément de revenu, mais aussi parce qu'ils commencent à souffrir des conséquences du manque d'eau.

Le gouvernement régional vient d'ailleurs de lancer un programme d'aide pour le reboisement suivant le même principe. Selon les paroles de l'ingénieur en chef : « C'est grâce à *Radio Marañón* que les paysans comprennent les enjeux de ce programme et viennent nous solliciter. »

V. L.

# Imposture sur le web

## Je partage donc j'e-suis !

●●● **Annick Chevillot**, Lausanne  
Journaliste RP

*Pour certains, Internet et le développement des réseaux sociaux ont révolutionné la notion de partage. Pour d'autres, ils l'ont dénaturée. D'un geste altruiste, le partage est passé à un argument de vente : l'économie a pris la main. Retour sur une notion séculaire et analyse de son développement sémantique et pratique.*

Partager. Un mot, différents sens, parfois contradictoires. D'un côté, il est possible de partager une valeur, un avis. D'avoir en commun donc. De l'autre, il est possible de partager quelque chose en plusieurs parts ou de « posséder quelque chose avec une ou plusieurs personnes et de donner une part de quelque chose à quelqu'un » (*Larousse*). De diviser donc, pour offrir.

Cette notion de don de la part des possédants envers ceux qui ne possèdent pas est la valeur qui anime les œuvres caritatives et de nombreux gestes altruistes. Partager en parts plus petites pour que le plus grand nombre ait accès aux richesses, matérielles et immatérielles, c'est tout simplement faire preuve d'humanisme. « La charité intégrale ne consiste pas à partager avec les autres ce qu'on possède mais ce qu'ils ne possèdent pas », affirmait au début des années 60 l'écrivain Gilbert Cesbron.<sup>1</sup>

Ces différentes formes de partage ont pris des visages très divers à travers les siècles : solidaire, prosélyte, humaniste, charitable, communautaire, agricole, sacrificiel, politique, économique, scientifique et aussi informatique. Concrètement, un fait cependant marque un jalon dans la notion du partage moderne : la création des jardins communautaires.

Le partage de terres agricoles existait déjà au Moyen-Age : de nombreuses communautés villageoises cultivaient

en commun des parcelles pour défendre le droit d'usage, alors que les terres appartenaient aux seigneurs. Mais les premières parcelles publiques citadines et partagées pour y faire pousser fruits et légumes émergent avec la révolution industrielle du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Les ouvriers ont faim ! Des champs de pauvres naissent en Angleterre et en Allemagne. En France, c'est l'abbé Jules Lemire qui met le jardin ouvrier au cœur des villes en 1896 ; en 1945, le pays comptera 250 000 parcelles. En 1952, le modèle ouvrier s'ouvre à d'autres citoyens et se transforme en *jardins familiaux*. De quoi mettre fruits et légumes frais dans les assiettes des familles nombreuses aux revenus modestes. Aux Etats-Unis, en revanche, les *community gardens* ne verront le jour que dans les années 70 et par réaction à l'augmentation du nombre de friches urbaines.

Ce jalon terrien consistant à partager un espace ou un bien entre un grand nombre d'utilisateurs a inspiré de nombreux secteurs de la société civile : bibliothèques, grainothèques, buanderies communes dans les immeubles locatifs en Suisse, mouvements écologiques, *crowdfunding* (financement participatif), ainsi que certaines formes de microcrédit et de covoiturage.

1 • *Journal sans date*, 1963. (n.d.l.r.)

## Dans le monde digital

En informatique, bits et octets connaissent la révolution du partage en 1990. C'est au CERN que naît le *www* (World Wide Web). L'informaticien-physicien anglais Tim Berners-Lee et l'ingénieur belge Robert Cailliau inventent le web pour pouvoir partager des documents informatiques entre scientifiques actifs dans différents pays. Cette mise en réseau des travaux améliore fortement la communication entre les chercheurs. Ainsi, c'est le besoin impérieux de partage qui a donné naissance à l'une des inventions contemporaines majeures.

*Partager* devient très vite le mot le plus utilisé sur le web, mais la seule mise à disposition des contenus ne suffit pas. Au tournant du millénaire, les internautes s'engouffrent dans la brèche du partage de fichiers musicaux et vidéo. *Napster* (lancé en 1999) et *eDonkey2000* (lancé en 2000) sont les premiers réseaux de partage de fichiers, qu'on peut télécharger alors sans bourse déliée. La mise en commun de l'œuvre d'autrui s'apparentant à du vol, les deux sites ont été fermés depuis « pour infraction à la législation sur le droit d'auteur ».

Cependant l'architecture informatique utilisée par ces deux précurseurs, appelé *pair à pair*<sup>2</sup> car permettant un échange direct entre particuliers, a révolutionné la notion de partage digital, comme l'a formalisé l'Irlandais Tom

O'Reilly.<sup>3</sup> Il a été le premier à donner en 2004 une définition de ce qu'on appelle le web social 2.0. Concrètement, cela signifie que le web permet aujourd'hui l'émergence de lieux où les internautes sont à la fois des utilisateurs et des contributeurs, notamment via ce que nous appelons des réseaux sociaux.

Selon Tom O'Reilly, le succès de cette évolution réside dans l'intelligence collective, dans le partage donc : « Le web 2.0, c'est le moment où les gens réalisent que ce n'est pas le logiciel qui fait le web, mais les services. »<sup>4</sup> En fait, il ne fait que donner une définition de *Facebook*, ce réseau social de l'Université Harvard lancé en 2004 par l'informaticien américain Mark Zuckerberg, qui invite et incite les étudiantes et étudiants à une seule action : partager ! Des photos, des infos, des rendez-vous, des contenus.<sup>5</sup>

Cette révolution numérique a donné naissance à de nouveaux comportements. On a commencé à tout (trop ?) partager ! Le monde digitalisé a pénétré celui des utilisateurs, dans un grand élan de *journal extime*. Ce néologisme, défini par l'écrivain français Michel Tournier, décédé en début d'année, est l'opposé du journal intime. Il s'agit d'un prisme sociologique, particulièrement visible sur le réseau social *Instagram*, où le dedans et le dehors se confondent. On y donne à voir son territoire intime à toute la planète web au lieu de le coucher dans un cahier destiné à soi-même ou à ses seuls intimes. Mais cette externalisation digitale des activités, des repas consommés ou cuisinés, des convictions politiques et religieuses, des anniversaires, des photos de vacances, ne se rapproche-t-elle pas plus de l'exhibition que du partage ?

Ces nouvelles « communautés » nées sur les réseaux sociaux n'ont rien à

2 • « Technologie permettant l'échange direct de données entre ordinateurs reliés à Internet, sans passer par un serveur central » (*Larousse*).

3 • Fondateur de la maison d'édition O'Reilly Media, spécialisée dans l'informatique.

4 • Traduit de l'anglais : in *What is web 2.0*, <http://www.oreilly.com>.

5 • Voir la recension de **Christophe Langlois**, *La dictature du partage*, à la p. 40 de ce numéro. (n.d.l.r.)

voir avec les communautés hippies des années 70 ou les communautés d'étudiants vivant en colocation des années 90, rendues célèbres en 2002 dans le film *L'Auberge espagnole*. Entre les deux, il existe une grande différence, née d'un glissement sémantique : d'un côté, un idéal et un besoin de partager des valeurs et un espace de vie ; de l'autre, le besoin de donner à voir aux autres et, accessoirement, de commercialiser les partages. Tout administrateur de page Facebook sait qu'il peut payer pour que certains « partages » soient ciblés sur des utilisateurs spécifiques, classés par âge, sexe, langue, adresse IP, centres d'intérêt, etc. Le marketing a très vite compris tout ce qu'il pouvait retirer de ces informations (baptisées *Big Data*) à des fins commerciales et financières.

Ce grand partage a également donné naissance à l'économie collaborative (*sharing economy*). Une notion définie pour la première fois en 2010 par Rachel Botsman, une consultante australienne : « Mon co-auteur, Roo Rogers, et moi-même avons rassemblé des milliers d'exemples de consommation collaborative du monde entier. Et, bien qu'ils soient variés par leurs dimension, maturité et objectif, nous avons réalisé qu'on pouvait les organiser en trois systèmes clairs. Le premier est la redistribution des marchés : prendre un objet d'occasion qu'on enlève de là où il n'est pas désirable pour le mettre là, ou chez qui il l'est. Les concernant, on parle des 5 R : réduire, réutiliser, recycler, réparer et redistribuer. Le deuxième est le style de vie collaboratif : on y partage ressources et choses. Dans trois ans, *couchsurfing*, *landshare*, *co-travail* et *banque de temps* (voir le lexique ci-contre) feront partie de la langue usuelle. Le troisième système, c'est celui des ser-

vices de produit. C'est lorsque vous payez pour les bénéfices du produit sans avoir à posséder le produit lui-même. Ces trois systèmes se rejoignent et permettent aux gens de partager des ressources sans sacrifier leur mode de vie. »<sup>6</sup>

L'exemple le plus flagrant et le plus souvent cité est la fameuse perceuse du voisin. Ce dont on a besoin, c'est du trou, pas de la perceuse. Il est donc simple de la partager. Et le web 2.0 est le lieu communautaire parfait pour répandre la bonne nouvelle. « Internet supprime l'intermédiaire, poursuit Rachel Botsman. Et la force omniprésente de cette révolution du pair à pair signifie que le partage se déroule à une vitesse phénoménale. »

## Illusion mercantile

Pour Jeremy Rifkin, économiste américain et conseiller personnel d'Angela Merkel, une troisième révolution industrielle est en cours et elle permettra à terme aux consommateurs de devenir leurs propres producteurs.<sup>7</sup> A l'image de ce que l'on peut produire soi-même à l'aide d'une imprimante 3D. Si ce mode de production devait se généraliser, cela marquerait la fin du *made in China* pour passer au *made in chez moi*. Rifkin fonde sa certitude sur l'observation de la génération du Millénaire (dite génération Y) très critique quant à la mondialisation et qui recherche avant tout l'accès à des services et à

6 • **Rachel Botsman, Roo Rogers, *What's Mine is Yours. The Rise of Collaborative Consumption***, New York, HarperBusiness 2010, 304 p.

7 • *La nouvelle société du coût marginal zéro. L'internet des objets, l'émergence des communaux collaboratifs et l'éclipse du capitalisme*, Paris, Les liens qui libèrent éditions 2014, 512 p.

des objets. Pour la jeune génération, utiliser un bien est plus important que de le posséder.

Dans ce grand fourre-tout de l'économie participative, on trouve tout et son contraire. Surtout son contraire en fait. Nées dans ce moule idéalisé, les plateformes *Airbnb*, *Uber* ou encore *Zipcar* n'ont rien à voir avec l'économie du partage, comme l'a très justement relevé l'écrivain américain Matthew Yglesias : « Mon voisin et moi partageons une pelle à neige parce que nous partageons des escaliers qui doivent être déblayés quand il neige, et nous partageons la responsabilité du travail à faire. Si j'étais propriétaire des escaliers et que je lui facturais une petite somme à chaque fois qu'il entre ou sort de la maison, ce serait l'inverse du partage. »<sup>8</sup> Dans *Le Monde* du 25 juin 2015, Michel Bauwens, ancien chef d'entreprise français, se fait encore plus critique : « Il faut faire attention au vocabulaire qu'on emploie. *Uber* ne relève pas du partage. Il s'agit plutôt d'une mise sur le marché de ressources qui, jusque-là, n'étaient pas utilisées. *Uber*, c'est le morcellement du travail, la mise en concurrence entre les travailleurs pour obtenir un service, sans qu'ils aient accès à ce service, ce "bien commun", en l'occurrence l'algorithme contrôlé par la firme. Quand *Uber* s'installe à Paris, les profits vont à ses actionnaires de la Silicon Valley. »

Les véritables propriétaires de ces sites et de ces plates-formes n'assument ni leurs responsabilités (sociales et légales notamment) ni le contrôle de leur fonctionnement (l'usage qui est fait de ladite plateforme par les utilisateurs).

Nathan Schneider et Trebor Scholz, chercheurs et professeurs américains au Colorado et à New York, ont édité un manifeste éloquent sur le sujet le 7 octobre 2015. Ils rappellent que « l'économie du partage n'est rien d'autre qu'un système de travail à la demande, où les plateformes sont avant tout des monopoles de la logistique qui restructurent le travail organisé comme les infrastructures mises en place pour le réguler en déplaçant les risques (chômage, santé, vieillesse...) sur les travailleurs eux-mêmes. »<sup>9</sup> L'imposture sémantique consistant à qualifier de partage une économie parallèle basée sur le profit va encore leurrer de nombreuses personnes ces prochaines années. Il nous appartient de développer un véritable monde digital du partage.

A. C.

## Lexique

*Couchsurfing* : service d'hébergement temporaire gratuit, de personne à personne, sur le canapé du salon. Les personnes sont mises en relation via un service en ligne. Initié aux Etats-Unis en 2004 sous forme d'association à but non lucratif, le projet est depuis 2011 une société commerciale. [www.couchsurfing.com](http://www.couchsurfing.com).

*Landshare* : créé en 2009 au Royaume-Uni dans le but de promouvoir la pratique du jardinage, le service met en relation des particuliers souhaitant démarrer un potager mais n'ayant pas l'espace nécessaire, avec des propriétaires terriens ou de petits jardins qui n'en font pas usage. [www.landshare.net](http://www.landshare.net).

*Co-travail* ou *coworking* : organisation du travail regroupant un espace de travail partagé et un réseau de travailleurs. [worknshare.ch](http://worknshare.ch).

*Banque de temps* : système d'échanges de services sans argent, basé sur des crédits d'heures. [www.banquedutemps.com](http://www.banquedutemps.com).

8 • [www.slate.fr](http://www.slate.fr).

9 • Disponible uniquement en anglais sur [www.fastcoexist.com](http://www.fastcoexist.com).

# Cinq ans après, un Nobel

## Le dialogue récompensé

●●● **Pierre Desorgues**, Paris  
Journaliste

*Cinq ans après la « révolution de jasmin », la démocratie tunisienne reste fragile, chancelant sous les coups du terrorisme djihadiste.*

*La remise officielle, le 10 décembre 2015, du prix Nobel de la paix au Quartet constitue un motif d'espoir pour le jeune pays. Le comité Nobel récompense le dialogue qui a eu lieu entre les organisations laïques et le mouvement issu de l'islam politique. Une première dans le monde arabe.*

C'est l'histoire d'un sauvetage, celui de la jeune démocratie tunisienne, non par une figure providentielle mais par des acteurs de la société civile du pays, des avocats, des patrons, des syndicalistes, des défenseurs des droits de l'homme.

Nous sommes le 25 juillet 2013. Mohamed Brahmi, député et figure politique montante de la gauche laïque tunisienne, est assassiné. Son meurtre fait écho à celui d'un autre parlementaire de gauche, Chokri Belaid, cinq mois plus tôt.<sup>1</sup> Les islamistes d'Ennahdha, le parti issu de l'islam politique, sont pointés du doigt par l'opposition. Les Tunisiens sont dans la rue. Plus de 30 000 arrêts de travail dans les entreprises sont recensés en une année. Mais l'opposition désunie n'arrive pas à forcer au départ le gouvernement islamiste. La situation est bloquée politiquement et économiquement.

### Le Quartet

Après plusieurs mois de crise politique, un quartet se forme et propose sa médiation entre Ennahdha et la gauche laïque. Il est composé de la Ligue des droits de l'homme, de l'Ordre national des avocats, de l'Union géné-

rale tunisienne du travail (UGTT), le syndicat des travailleurs (voir encadré), et de l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA), le syndicat patronal.

Messaoud Romdhani, alors responsable des relations extérieures de la Ligue des droits de l'homme, a suivi les négociations à l'époque. Il se souvient de son inquiétude. « Nous devons trouver une solution de repli acceptable pour les islamistes. Nous aurions pu connaître une situation à l'égyptienne. Les Frères musulmans égyptiens, proches d'Ennahdha, ont été chassés du pouvoir par un coup d'Etat militaire. Le risque d'une guerre civile en Tunisie n'était pas sans fondement », estime le militant.

1 • Ces deux assassinats seront revendiqués dans une vidéo par Boubaker Al Hakim, un djihadiste franco-tunisien, qui appellera les Tunisiens à prêter allégeance au dit Etat islamique. L'avocat Chokri Belaid était un défenseur réputé de la démocratie et des droits de l'homme et avait œuvré après la révolution à la réforme politique du pays. Lui et le député Brahmi critiquaient ouvertement la montée de l'islamisme en Tunisie ainsi que le gouvernement dirigé par le mouvement islamiste Ennahdha, légalisé en 2011. Pour en savoir plus sur ce mouvement, lire sur [www.choisir.ch](http://www.choisir.ch) l'interview d'Abdelfattah, cofondateur d'Ennahdha, par **Pierre Desorgues**, in *choisir*, n° 648, décembre 2013. (n.d.l.r.)

Sami Aouadi, conseiller économique du secrétaire général de l'UGTT, se montre plus nuancé : « La violence ne fait pas partie de la culture politique du pays. Ben Ali a espéré au moment de sa chute que l'armée interviendrait pour le secourir. Elle n'a pas bougé et a conforté le peuple. Les assassinats des deux députés ont profondément choqué l'opinion publique parce que justement cela ne fait pas partie de la tradition politique de la Tunisie. » Une chose reste sûre par contre, selon le syndicaliste : le fonctionnement démocratique du pays a été profondément altéré. Pendant plus d'un an et demi (octobre 2012 - janvier 2014), le parlement n'a pas réussi à adopter de nouvelle constitution.

« La classe politique tunisienne, dans son ensemble, avait sans doute perdu de vue les objectifs de la révolution et la profonde désespérance sociale du peuple. Les Tunisiens étaient fatigués de voir les politiciens se débattre dans des postures idéologiques stériles en pleine période d'augmentation massive du chômage et de l'inflation. La place de l'islam dans la société ou la défense des droits des femmes sont certes des thèmes importants, mais ils mobilisaient entièrement le débat public », indique le syndicaliste.

La révolution a été déclenchée en décembre 2010, au lendemain de l'immolation de Mohammed Bouazzi, un chômeur de 26 ans. Aujourd'hui, le chômage des jeunes diplômés dépasse les 50 % dans le pays... « Nous, l'UGTT, sommes rentrés dans le jeu politique un peu à notre corps défendant, car les différentes forces politiques étaient incapables de s'entendre sur un agenda politique, poursuit Sami Aouadi. Notre réflexion était simple, faire en sorte qu'une constitution soit adoptée rapidement et qu'un gouvernement stable

se mette en place, pour enfin aborder la question des inégalités économiques et sociales. L'agenda social devait reprendre le dessus sur l'agenda politique. » Le principal syndicat du pays réussit à instaurer une forme d'accalmie sociale le temps des négociations. Ennahdha finit par quitter le pouvoir en janvier 2014, sans pour autant que l'opposition laïque puisse s'emparer du gouvernement. « L'idée était aussi d'éviter les accusations de coup de force ou de coup d'Etat », explique le responsable syndical.

#### L'UGTT, plus qu'un syndicat

L'Union générale tunisienne du travail constitue la première force militante du pays. La confédération syndicale revendique près de 700 000 adhérents, répartis dans 29 unions régionales. L'organisation syndicale fondée en 1946 par Farhat Hachad a été l'un des piliers du mouvement indépendantiste. Bourguiba et Ben Ali ont cherché à la soumettre, sans réellement y parvenir. L'UGTT était notamment derrière les émeutes du pain de 1983-84. Le syndicat constituait, avec l'Ordre national des avocats, profession très politisée en Tunisie, l'un des rares corps intermédiaires encore debout sous Ben Ali.

Au lendemain de la révolution tunisienne, l'UGTT accepte de participer au premier gouvernement d'union nationale. Trois de ses cadres sont nommés ministres. Dès août 2012, le syndicat conteste l'arrivée au pouvoir d'Ennahdha en lançant une grève générale. Aujourd'hui, l'UGTT est encore politiquement très influente. Le gouvernement compte d'anciens cadres de l'UGTT. Ainsi Taieb Baccouche, ministre des Affaires étrangères, a dirigé le syndicat entre 1981 et 1984.

L'UGTT par contre est aujourd'hui en conflit ouvert avec l'UTICA, le syndicat patronal.

P. D.

## reportage

Un technocrate, Mehdi Jomaa, prend la tête d'un gouvernement provisoire peu politisé. La loi constitutionnelle est votée. Les élections législatives du 26 octobre 2014 portent au pouvoir le parti laïc Nidaa Tounes. Le *Dialogue national tunisien* a fonctionné. Malgré l'échec de son expérience au pouvoir, le parti islamiste, Ennahdha reste dans le jeu politique en conservant un tiers des sièges du nouveau parlement.<sup>2</sup>

Hazem Ksouri, jeune avocat du barreau de Tunis et figure de la société civile, se souvient : « Cette médiation a fonctionné parce que l'opinion publique tunisienne faisait confiance à la Ligue des droits de l'homme, à l'UGTT et à l'Ordre national des avocats. Ces institutions civiles constituaient sous le régime de Ben Ali les seuls groupes organisés capables de faire face au pouvoir en place. Elles avaient de fait une forme d'autorité morale. L'UTICA, le patronat, est entré plus tardivement dans le jeu, lassé sans doute par le flottement politique et par la corruption du pouvoir en place, néfastes pour les affaires. »

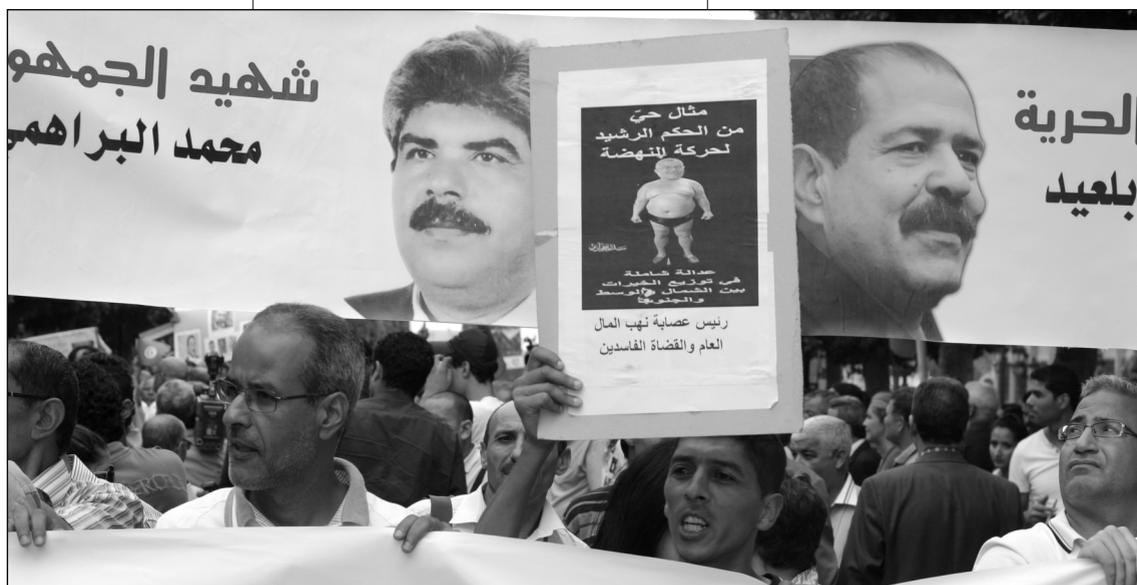
Manifestation suite aux assassinats de Belaid et Brahmi, octobre 2013

Messaoud Romdhani, de la Ligue des droits de l'homme, salue pour sa part le choix historique des dirigeants d'Ennahdha. « Ils ont compris, contrairement aux Frères musulmans égyptiens, que la survie même de leur mouvement passait par le compromis. Ce jour-là, l'islam politique tunisien a fait preuve, malgré ses insuffisances, d'une vraie maturité démocratique », estime-t-il.

## Stagnation

Près de deux ans après le succès du *Dialogue national tunisien*, l'inquiétude pourtant transparait dans les propos des acteurs. Les problèmes de fond sont loin d'être réglés. « Le Quartet a

- 2 • La structure du parlement a encore changé depuis la rédaction de cet article, suite à la démission de 22 dissidents du parti majoritaire Nidaa Tounes. Ce parti a perdu son rang de premier bloc parlementaire au profit d'Ennahdha. (n.d.l.r.)



sans doute sauvé la jeune démocratie tunisienne d'une grave crise politique. Nous avons préservé le seul véritable acquis de la révolution, la liberté d'expression. Au sein, de l'UGTT, nous espérons que la classe politique concentrerait enfin ses efforts sur les questions sociales et économiques. Certains investisseurs étrangers sont revenus dans le pays, mais cela reste très insuffisant. La jeunesse, pourtant à l'origine de la chute de Ben Ali, reste exclue du monde du travail », regrette le cadre dirigeant de l'UGTT Sami Aouadi.<sup>3</sup>

Le pays est confronté aujourd'hui non seulement à un état d'urgence sociale mais aussi à un état d'urgence sécuritaire. Les attaques se sont multipliées, du musée du Bardo, en passant par la fusillade de la plage de Sousse jusqu'à l'attentat contre un bus des forces de sécurité de la présidence de la République. « L'actuel désespérance sociale nourrit le terrorisme et ce même terrorisme met à mal notre économie, notamment tout ce qui touche au tourisme, et produit de nouveaux chômeurs. Nous sommes entrés dans un cercle vicieux », explique le jeune avocat Hazem Ksouri. « Seule une aide extérieure, notamment des pays occidentaux, peut nous aider à surmonter cette très mauvaise passe, estime-t-il. L'avenir de notre jeune démocratie se joue en ce moment. »

Le militant des droits humains Messaoud Romdhani abonde dans ce sens. L'homme dirige désormais le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux. Ce cercle de réflexion a rendu publiques plusieurs propositions pour réduire les inégalités

régionales dans le pays. Sans écho du côté du gouvernement. « La classe politique tunisienne a repris ses bonnes habitudes, celles de ne pas écouter les corps intermédiaires, les syndicats, les organisations de la société civile. Ce prix Nobel, qui est un encouragement pour la jeune démocratie tunisienne, pourrait peut-être changer la donne. »

P. D.



Ce printemps, Notre-Dame de la Route propose ses activités dans différents Centres spirituels et de formation romands. Le temps d'une réfection avant de reprendre ses cours *in situ* dès l'été 2016.

Quelques propositions à l'agenda :

*Avec Luc Ruedin sj*

- les 27-28 février et 21-22 mai

**Initiation aux Exercices spirituels**

Lieu : La Source / FR

[www.moniales-op.ch](http://www.moniales-op.ch)

- du 28 mars au 2 avril

**Retraite pascale** sur les pas

d'Etty Hillesum et de Georges Haldas

Lieu : La Pelouse / VD

[www.lapelouse.ch](http://www.lapelouse.ch)

- du 4 au 8 mai

**Films et Exercices spirituels**

Lieu : Communauté du Cénacle / NE

[www.cenaclesauges.ch](http://www.cenaclesauges.ch)

*Avec Beat Altenbach sj*

- du 10 au 16 avril

**Retraite individuellement guidée**

Lieu : Crêt-Bérard / VD

[www.cret-berard.ch](http://www.cret-berard.ch)

*Avec Jean-Bernard Livio sj*

- du 4 au 17 avril

**Voyage en Terre Sainte**

Lieu : Le désert - la Galilée - la Judée et Jérusalem

Informations : [www.ndroute.ch](http://www.ndroute.ch) +41 26 409 75 00

3 • Les graves émeutes qui se sont produites en janvier 2016 résultent de cette fracture (n.d.l.r.)

## Absolution

*En lisant dans choisir de décembre le très bel éditorial Une Eglise pour un monde blessé, j'ai été surpris par l'affirmation que « le pape François a décidé d'accorder à tous les prêtres, pour l'Année jubilaire, la faculté d'absoudre du péché d'avortement ». Permettez-moi, à ce propos, de vous faire part d'une de mes (vieilles) expériences pastorales.*

*En 1960, j'étais tout jeune prêtre, droit sorti du séminaire. Et voilà que je me trouve au confessionnal avec une personne qui venait s'accuser précisément de ce péché. Dans ma naïveté de jeune prêtre, je me suis senti obligé de mettre en pratique ce qu'on m'avait appris au séminaire. Je me suis donc donné la peine d'avoir, avec cette personne, ce que je pensais être un bon dialogue pastoral, à la fin duquel, jugeant qu'il n'y avait pas d'urgence, j'ai été obligé de lui avouer que je n'avais pas le « pouvoir » de lui donner l'absolution, que ce pouvoir appartenait à l'évêque. « Mais pour vous éviter de devoir faire cette démarche, je peux, si vous me le permettez, la faire à votre place, bien sûr en tout anonymat et discrétion... Vous serait-il possible de revenir dans une semaine, alors je pourrai, au nom de l'évêque, vous réconcilier avec le Seigneur. » Sur son acquiescement, j'ai envoyé le soir même ma lettre à l'évêché.*

*Deux ou trois jours après, j'ai reçu en guise de réponse un chiffon de papier (une bande de 5 cm découpée dans une feuille A4) sur laquelle il était écrit : « Dans ce cas, il faut provoquer le casus urgens, donner l'absolution et informer l'évêché par la suite. » Bien sûr, ni le samedi suivant ni jamais cette personne n'est revenue et j'ai bien regretté de ne pas avoir osé présumer de l'autorisation épiscopale.*

*Or voilà que peu de temps après, je me retrouvais confronté au même problème. Echaudé par l'expérience précé-*

*dente, j'ai procédé comme demandé par le papier épiscopal. J'ai donné l'absolution et dans les jours qui suivent, j'ai écrit ma lettre d'information à l'évêché. Quelle n'a pas été ma surprise de recevoir en guise de réponse ... exactement le même chiffon de papier : « Dans ce cas il faut provoquer... etc. » Vous pensez bien que devant cette non-chalance épiscopale, je n'ai plus jamais senti le besoin de « recourir » pour quoi que ce soit.*

*Au jour de mon ordination sacerdotale, j'ai reçu comme mission : « Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis. » Et l'évêque qui m'a ordonné n'a exprimé aucune réserve. Je ne vois donc pas pourquoi je ne pourrais pardonner que les peccadilles et devrais avoir besoin d'autorisation (fût-elle papale) pour donner l'absolution pour des fautes d'une certaine importance.*

*Maintenant que je suis un « vieux » prêtre, je vois que le Code de droit canon fait très bien dans ma bibliothèque. Je le sors de temps en temps pour étayer une de mes thèses un peu irrévérencieuses ou provocatrices. Et à l'époque où on avait encore des confessionnaux, il m'était très utile comme coussin pour rehausser mon siège, afin de me trouver à la hauteur du pénitent qui se trouvait de l'autre côté du guichet.*

**Abbé Xavier Lingg, Genève**

## Marketing catholique

La cure d'une paroisse, quelque part au Brésil. Je tire, au hasard, une brochure d'un présentoir. Titre (et choc pour moi) sur la couverture de papier glacé : Marketing catholique. A l'intérieur, une présentation de la 20<sup>e</sup> rencontre de « Marketing catholique », organisée du 5 au 8 mai 2015, à l'hôtel Princesa Louça (ex-Hilton) de Belém, capitale de l'Etat du Pará. Messe d'ouverture célébrée par le cardinal de Rio de Janeiro, Dom Orani João Tempesta, qui préside l'Institut brésilien de marketing catholique (IBMC).

Internet m'apprendra que le fondateur, il y a un peu plus de 20 ans, de l'IBMC s'appelle Antonio Kater Filbo. Il se présente, dans son curriculum vitae, comme un catholique qui communique chaque jour et exerce de multiples activités : producteur de séries télévisées, musicien et compositeur, professeur d'université, écrivain, théologien, prédicateur de retraites pour couples. Et, par-dessus tout, « consultant de marketing catholique ».

« Le marketing n'est pas une arme diabolique du capitalisme. De nos jours, c'est un outil indispensable pour se rapprocher des fidèles », lit-on en exergue de ce curriculum. Il constitue, nous dit un autre professeur, Luís Henrique Marques, une réaction catholique à la concurrence des Eglises évangéliques pentecôtistes qui lui « siphonnent » ses membres depuis quelques décennies.<sup>1</sup> Lié à la rénovation charismatique, il vise à offrir aux fidèles un « produit » qui réponde à leurs besoins spirituels, psychiques et émotionnels. Quel produit ? Le

salut éternel, réponse de Dieu à la grande anxiété de l'être humain face à la vie après la mort, répond M. Kater Filbo.

Problème : l'Eglise catholique semble peu douée pour le marketing. Le clergé parle une langue que personne ne comprend. Aujourd'hui, Jésus (auquel M. Kater Filbo décerne le titre de plus grand spécialiste en marketing de l'Histoire) dirait que « le règne de Dieu, c'est comme gagner au loto ». D'où un besoin de formation des clercs et des laïcs, dispensée notamment au cours des rencontres annuelles de l'IBMC, auxquelles « peuvent et doivent participer les paroisses, diocèses, congrégations, etc. qui cherchent à augmenter l'efficacité de leurs activités ou veulent lever des fonds avec professionnalisme... »

L'Eglise catholique a des atouts. Elle possède, toujours selon des propos de M. Kater Filbo cités sur Internet, « le meilleur logo, la croix, la meilleure enseigne, les clochers, et un produit vendeur, le salut ». Là, je n'ai pu réprimer un haut-le-cœur. M'est venu à l'esprit l'épisode de l'Evangile où Jésus chasse les marchands du Temple (Jn 2,13-16). Et je me suis demandé, certes peu charitablement, s'il n'y a pas des coups de fouet qui se perdent...

**Michel Bavarel, Meyrin**

1 • Pour en savoir plus à ce propos, voir **Véronique Lecaros**, « Au défi des évangéliques. L'Eglise en Amérique latine », ainsi que **Jean-Claude Gerez**, « A l'heure du marketing. Offensive au Brésil », in *choisir* n° 613, janvier 2011. A découvrir sur [www.choisir.ch](http://www.choisir.ch).

# Méli-mélo sexuels

●●● **Patrick Bittar**, Paris  
Réalisateur de films

**Carol**,  
de Todd Haynes

*Carol* raconte le début d'un amour entre deux femmes d'âges et de milieux très différents, à New York, en 1952. Thérèse (Rooney Mara) est une jeune et menue brune, un peu farouche, qui, en attendant de trouver sa voie dans la photographie, est vendeuse au rayon poupées d'un grand magasin. Carol (Cate Blanchett) est une femme mûre, grande, blonde et sophistiquée, en instance de divorce ; elle a vécu avec Harge (Kyle Chandler) une union bourgeoise confortable et féconde (Rindy, 4 ans), mais contraire à ses inclinations sexuelles.

Après le coup de foudre, la relation entre les deux femmes s'approfondit à mesure qu'elle se fraye un espace dans une société où elle est considérée comme déviante. Thérèse prend ses distances avec un soupirant. Carol

« Carol »



affronte Harge qui, au fait de ses infidélités passées avec la marraine de Rindy, manigance pour avoir la garde exclusive de la petite.

Actuellement, une publicité mettant en scène un couple de femmes est diffusée à la télévision française pour le leader européen des sites de rencontres. Normal : depuis quelques années, les lesbiennes sont en vogue dans le cinéma occidental.<sup>1</sup> Mais mon admiration pour Todd Haynes, le réalisateur de *Carol*, remonte à vingt ans en arrière, lorsque j'ai vu *Safe*, son deuxième long-métrage. J'y avais découvert Julianne Moore, avec qui Haynes a retravaillé en 2002 pour *Far from Heaven*, magnifique mélo qui, comme *Carol*, racontait des histoires d'amour (interraciales ou homosexuelles) contrariées par le carcan social des années 50. A la fois proche dans le temps et éloignée en matière de mœurs, cette période est prisée par les scénaristes américains<sup>2</sup> qui peuvent ainsi aborder des sujets « sociétaux » avec juste ce qu'il faut de décalage pour une mise en perspective.

Adapté du deuxième roman de Patricia Highsmith publié sous pseudonyme en 1952, *Carol* est un film d'amour qui peut toucher toutes celles et ceux qui

- 1 • *La Vie d'Adèle* d'Abelatif Kechiche (2013), *La Belle Saison* de Catherine Corsini (2015), *Free Love*, avec Julianne Moore, le mois prochain...
- 2 • Cf. la série *Mad Men*, qui commence à la fin des années 50.

sont ou ont été amoureux, quelle que soit leur orientation sexuelle. La construction en un long flash-back confère au récit une distance mélancolique.

Depuis le générique, dont les titrages lilas annoncent le genre mélo, jusqu'au dernier plan, magnifique - un regard de reconnaissance amoureuse, d'accueil émerveillé -, le film vibre délicatement, pendant deux heures, selon une esthétique pointilliste qui capte l'intensité particulière de l'instant présent, le « je ne sais quoi et le presque rien »<sup>3</sup> : les tons pastels un peu ternes ; la partition à la Philip Glass de Carter Burwell ; le jeu en retenue et sensualité ; l'atmosphère d'un hiver pluvieux à Manhattan, à travers les vitres emperlées des taxis ou dans les lieux classe et feutrés fréquentés par la haute société. Cate Blanchett, impériale, rappelle Lauren Bacall (en blonde), et Rooney Mara (prix d'interprétation féminine à Cannes) Audrey Hepburn.

Domage que les rôles secondaires ne soient considérés que comme des faire-valoir : les hommes manquent de consistance et de charisme, et les autres femmes - les bourgeoises mariées ou les lesbiennes qui repèrent instinctivement leurs pairs - ne sont pas présentées à leur avantage. Le scénario non plus n'est pas exempt de clichés, comme le décalage entre la fille un peu perdue et la femme plus expérimentée, ou encore l'échappée amoureuse proposée par Carol le jour même de Noël et des *Christmas carols*.

## D'Einar à Lili ?

Autre mélo qui surfe sur une vague idéologique actuelle (ici le transgenre) en convoquant une époque passée (la fin des années 20) : *The Danish Girl*.

Einar Wegener est un peintre paysagiste qui connaît un certain succès à Copenhague. Son épouse Gerda, portraitiste, peine à percer. Le tempérament dominateur de Gerda ravit Einar. Un jour Gerda lui enjoint d'enfiler des bas, une robe, des chaussures à talon, et de prendre une pose féminine pour remplacer un modèle absent. Pour Einar, c'est une soudaine épiphanie identitaire : il jouit intensément de ce travestissement. Il se met à poser régulièrement en femme pour Gerda, et le résultat séduit une grande galerie parisienne. Par jeu, Gerda propose un soir à Einar de se déguiser en femme pour se rendre à une fête. Le personnage de Lili est né. Et s'impose peu à peu à la psyché d'Einar.

En public, Lili minaude et se fait courtiser. La malheureuse Gerda encaisse, et est bientôt désemparée, se retrouvant mariée à un autre être. Elle résiste aux avances de Hans, un ami d'enfance d'Einar, et soutient ce dernier lorsqu'il décide de subir une vaginoplastie, opération alors inédite, à laquelle il ne survivra pas.

Inspiré d'une histoire vraie, *The Danish Girl* traite son sujet avec humanité, mais de manière affectée et convenue : Tom Hooper, le réalisateur du *Discours d'un roi*, vise à nouveau les Oscars. Contrairement au message du carton final, le personnage égoïste d'Einar est plus agaçant qu'héroïque, et le jeu d'Eddie Redmayne n'arrange rien. C'est plutôt Gerda (Alicia Vikander, intéressante) qui est exemplaire par sa fidélité conjugale. Le belge Matthias Schønenhaerts (Hans) est comme toujours formidable.

P. B.

3 • Pour reprendre le titre d'un ouvrage du philosophe Vladimir Jankélévitch.

*The Danish Girl*,  
de Tom Hooper

# Le dadaïsme dans tous ses états

●●● **Geneviève Nevejan**, Paris  
Journaliste et historienne d'art

Le centenaire de la naissance du dadaïsme fêté à Zurich n'est pas qu'une simple célébration locale. Aucun autre courant n'a procédé à une remise en question aussi vaste et radicale des fondements de l'art, à laquelle nombre d'artistes contemporains continuent de puiser.

Durant des décennies, l'élan destructeur du mouvement dada a occulté sa vitalité créative. Du dadaïsme, on n'a longtemps perçu que sa critique radicale et sans appel d'une société qui avait conduit à une guerre absurde et sanglante.

« *Rossignol chinois* »  
de Max Ernst



## Contre la guerre

En ce début du XX<sup>e</sup> siècle, les dadaïstes ne détenaient pas le monopole de la contestation. Les futuristes, dont ils s'inspirent, avaient déjà le goût de la provocation. A leur suite, les dadaïstes sont contre tout, mais à l'inverse du poète futuriste Filippo Tommaso Marinetti, qui percevait la

guerre comme « seule hygiène du monde », ils ne voient en elle qu'un carnage. « Une guerre horrible et stupide nous avait frustrés de cinq ans d'existence, écrivait Max Ernst. Nous avions assisté à l'effondrement dans le ridicule et la honte de tout ce qui avait été donné pour juste, pour beau et pour vrai. »

Le *Rossignol chinois* présenté au Kunsthhaus de Zurich est emblématique du regard clairvoyant que Max Ernst portait sur la propagande belliqueuse et patriotique que nul à l'époque n'aurait imaginé contredire. Au-delà du titre tiré d'un conte d'Andersen et propre à désamorcer toute idée de violence, le collage donne naissance, à partir de la photographie d'une bombe aérienne associée à un éventail et à la délicatesse de gestes maniérés, à une créature hybride, mi-humaine, mi-animale. Enrôlé contre son gré, l'artiste remettait en question une presse qui abondait en images d'armes de guerre sophistiquées afin d'exalter les performances militaires allemandes. L'objectivité apparente de la photographie lui permettait de briser plus sûrement les illusions démagogiques.

Notre époque, qui en a vu d'autres, assimile Max Ernst à un joyeux drille. Mais en 1920, au lendemain de son exposition à laquelle on accédait par les toilettes des messieurs, l'artiste fera l'objet d'une inculpation pour outrage

aux bonnes mœurs, tandis que la presse titrera : *Doit-on fusiller les dadaïstes ?*

Dans cette Europe en guerre, Zurich, située en zone neutre, sera le lieu providentiel où se retrouveront ceux-là même qui fuient la guerre : l'Alsacien Hans Arp et sa future épouse également artiste Sophie Taeuber, le poète allemand Richard Huelsenbeck et les Roumains Marcel Janco et Tristan Tzara. Le 5 février 1916 y naissait le dadaïsme dans le bien nommé cabaret Voltaire, auquel son fondateur Hugo Ball avait donné, de manière prophétique, le nom d'un philosophe libre penseur. Quant à Tzara, il aurait prétendument baptisé la nouvelle avant-garde en ouvrant au hasard le dictionnaire.

*Dada*, mot enfantin dépourvu de sens, annonçait la dérision, l'humour noir et ravageur qui ne cessera d'inspirer les fondateurs de la première heure et tous ceux qui se joindront plus tard à eux, Max Ernst, Kurt Schwitters ou Francis Picabia.

Après la guerre, le vent de révolte se diffusera et trouvera des adeptes à Berlin, avec Raoul Hausmann et George Grosz, à Hanovre, avec Kurt Schwitters, à Cologne, où officiait Max Ernst, et à Paris sous l'égide de Man Ray et Marcel Duchamp, dont le Landesmuseum de Zurich expose notamment le fameux urinoir, pudiquement intitulé par l'artiste *Fontaine*.

## Photomontages

Au lendemain de plusieurs courants artistiques dont les préoccupations étaient strictement plastiques, le dadaïsme renouait avec l'actualité. Première avant-garde engagée du XX<sup>e</sup> siècle avec le futurisme, il fut d'abord une pensée et une prise de position cri-

tique. D'où l'importance de l'écrit et de la parole, supports privilégiés de leur rébellion.

En tentant de reconstituer *Dadaglobe*, cette simple anthologie qu'ambitionnait de publier Tristan Tzara, le Kunsthhaus de Zurich rend compte d'une ample littérature. Ce ne sont pas moins de deux cents œuvres, documents, textes et archives de près de quarante artistes que l'institution zurichoise réunit. Y sont présentés de nombreux collages, ou plus précisément des photomontages.

Il semblerait que Raoul Hausmann ait été l'initiateur de cette nouvelle pratique. Il relatait en effet dans *Courrier Dada* (1958) qu'il en avait eu l'idée en 1918, lors d'un séjour au bord de la mer Baltique : « Dans presque toutes les maisons se trouvait, accrochée au mur, une lithographie en couleurs représentant sur un fond de caserne l'image d'un grenadier. Pour rendre ce memento militaire plus personnel, on avait collé à la place de la tête un portrait photographique du soldat. Ce fut comme un éclair, on pourrait - je le vis instantanément - faire des "tableaux" entièrement composés de photos. »

Né d'éléments photographiques hétérogènes, le photomontage deviendra le mode d'expression privilégié de beaucoup de dadaïstes. Dédié à Arp et à Max Ernst, *Tableau rastadada*, autoportrait iconoclaste de Francis Picabia exposé au Kunsthhaus, est un hommage aux dadaïstes allemands. Représenté avec une pipe dans le nez, Picabia le Loustic, ainsi qu'il se nommait lui-même, s'y défigurait avec humour et autodérision par les ruptures d'échelle abruptes d'un découpage volontairement maladroit.

La négation de tout, y compris de l'art et de ses techniques, et l'attitude de surcroît anti-esthétique n'encoura-

### *Dada universel*

jusqu'au 28 mars,  
Landesmuseum,  
Zurich

### *Dadaglobe reconstructed*

jusqu'au 1<sup>er</sup> mai,  
Kunsthhaus, Zurich

geaient pas leur intérêt pour un langage visuel. Un problème d'expression s'est donc posé dans un premier temps. Comment, en effet, s'exprimer plastiquement sans avoir recours à des moyens conventionnels ? Le photomontage apportera une réponse. Le Berlinois John Heartfield, qui anglicisa son nom par provocation, ira au-delà du domaine réservé de l'art en publiant ses photomontages anti-nazis dans le magazine *AIZ*, et en concevant des affiches pour le parti communiste allemand.

## Un art de la parole

Sans réinventer une langue - comme le fait Hugo Ball -, Kurt Schwitters et Raoul Hausmann vont créer des « poèmes typographiques et sonores » en utilisant la lettre comme pur élément visuel et sonore, amenant le spectateur à « écouter avec les yeux et à voir avec les oreilles. Dans un poème, ce n'est pas le sens et la rhétorique des mots, mais les voyelles et les consonnes, et même les caractères de l'alphabet qui doivent être porteurs d'un rythme. »

Outre la lecture publique dans laquelle Hausmann excelle, les revues s'avèrent un moyen idéal de diffusion. On ne mesurera jamais assez leur rôle. A l'image de *Der Dada*, publiée de 1919 à 1924 par Raoul Hausmann, dans laquelle on peut lire ses poèmes et ceux de ses amis Johannes Baader, Richard Huelsenbeck, John Heartfield et George Grosz. On songe aussi à *Merz*, magazine créé par Schwitters, qui publie dès 1923 les textes de Francis Picabia.

Ces productions diverses exerceront une véritable fascination sur les surréalistes. Au printemps 1921, les collages de Max Ernst figurent dans l'exposition

parisienne *Au-delà de la peinture* qu'avaient organisée Paul Eluard, André Breton et Aragon. Nombre de dadaïstes vont ensuite adhérer au surréalisme. Le dadaïsme inaugure un changement d'attitude vis-à-vis de l'art moderne par une prise de position radicale et engagée. Le peintre, le sculpteur se rapprochent du statut d'artiste qui s'approprie des champs qui lui sont étrangers. Le dadaïsme s'intéresse à tous les domaines de la création : la photographie, la poésie, le théâtre au travers de performances publiques, ainsi qu'au très récent cinématographe - Francis Picabia réalisa en effet des films. Avec le dadaïsme, naît la poésie phonétique, comme en témoigne au Landesmuseum la photographie prise en 1917 au cabaret Voltaire, où un Hugo Ball revêtu de cylindres déclame un poème conçu à partir d'onomatopées.

## L'héritage du dadaïsme

L'esthétique de l'objet tout fait avec Marcel Duchamp, l'activisme politique, la matérialisation de l'acte et de la pensée en œuvre d'art anticipent l'art conceptuel, le pop art, le nouveau réalisme, Fluxus et pléthores d'esthétiques qui fleuriront au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Il suffit de lire les passages enragés de *Mein Kampf* (1924) pour comprendre la valeur profondément novatrice du dadaïsme, sans lequel l'art contemporain ne saurait se comprendre et n'aurait peut-être pas pu exister.

**G. N.**

# La voie du blâme

●●● **Gérard Joulé**, *Epalinges*  
Ecrivain et traducteur

Les mystiques sont hérétiques car leur affaire est de trouver Dieu par des voies singulières. Leur démarche n'est pas en accord avec l'intention simple et somme toute assez démocratique qui est visible dans l'Évangile : le même Dieu pour tous. Les mystiques se posent en aristos, en spécialistes, en connaisseurs de Dieu (eux qui se méfient tant du savoir et qui prétendent que Dieu est inconnaissable et qu'il ne se connaît même pas lui-même) et se réservent une grâce choisie, trouvée par une voie savante et ardue (fût-elle celle du blâme, fût-elle contraire à tout savoir, qu'il soit philosophique ou théologique).

Pascal Quignard s'inscrit indéniablement dans cette lignée de mystiques plus ou moins sauvages dont l'Église a gardé certains dans son giron et dont elle a excommunié beaucoup d'autres. Dans le cas de Quignard elle n'aura pas d'excommunication à prononcer, ce dernier s'étant, si j'ose dire, excommunié lui-même depuis longtemps en déclarant sinon haut et fort, du moins dans chaque ligne de ce qu'il écrit, son athéisme.

## Cache ta vie

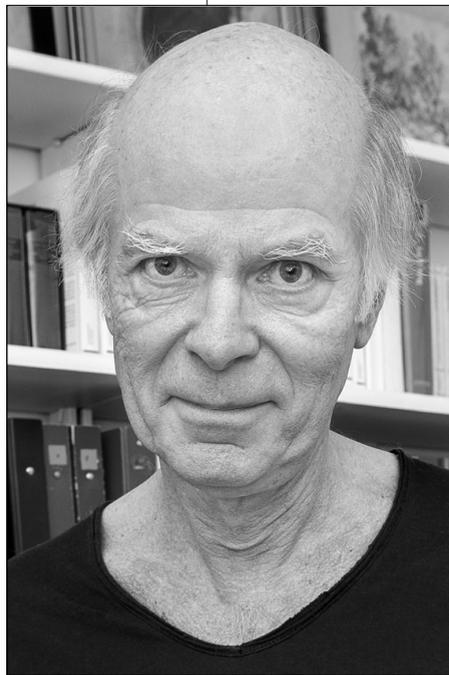
Quignard n'est pas un homme de guerre, mais un homme de retrait, un homme de sécession, une sorte d'anachorète du livre et de la lecture qui pratique et prône une vie cachée et

silencieuse, retirée et recluse, farouchement individuelle et singulière, à l'écart du monde et du troupeau, une vie a-sociale, a-religieuse, a-politique, an-archique, a-thée. Une vie de lecture et de pensée, seul dans son coin, seul en tête-à-tête avec tous les penseurs qui ont pensé avant lui dans la plus grande solitude possible, que ces penseurs soient des saints chrétiens, des philosophes taoïstes, grecs, juifs ou romains, que le penseur note les pensées qui éclosent dans sa cervelle au fil de ses lectures ou qu'il juge cette opération parfaitement vaine.

lettres

**Pascal Quignard**,  
*Critique du jugement*,  
Paris, Galilée 2015,  
264 p.

Pascal Quignard



Son idéal social, s'il était assez fou ou assez naïf pour le formuler, serait une communauté de solitaires à l'instar de celle des Messieurs de Port-Royal avant que le Roi-Soleil ne disperse ces gens dont l'intransigeante sainteté lui faisait de l'ombre.

## Critique du jugement

Dans son dernier ouvrage, Quignard étudie la notion de jugement. Comment ne pas penser au livre d'Antonin Artaud qui portait comme titre : *Pour en finir avec le jugement de Dieu ?* C'est sur ce chemin que Quignard engage ses pas. Un chemin d'errance, un chemin qui ne mène nulle part et certainement pas au dieu des Eglises, au dieu des troupeaux, un chemin qui ne mène certainement pas à Dieu à moins que Dieu ne soit lui aussi un errant et un solitaire, l'errant et le solitaire par excellence. Mais de le savoir et de le croire rendrait la solitude et la détresse - si détresse il y a - moins solitaire et presque solidaire. Ce qui ne semble pas être l'intention de Quignard.

Comme il lui convenait, il a vécu, sans ordre et sans dessein, mêlant songes et pensées, à pièces décousues, dictant, se promenant, flairant, chassant, l'oreille dressée, l'œil aux aguets. Effacer le temps, effacer le monde, ne pas savoir où l'on va, ne jamais fuir une épreuve, ne jamais se raidir, ne se fier ni à son instinct ni à son courage, sans jamais oser espérer un jour ne plus rien sentir, s'arracher l'âme peu à peu quand on voudrait se l'arracher d'un seul coup, sans cesse étouffer cette flamme toujours renaissante, et sans en avoir l'air continuer de vivre et de remplir ses devoirs. Mais n'est-ce pas là passer pour ce que l'on n'est pas ?

Cette délectation d'orgueil, elle-même, l'éteindre, l'oublier...

Des livres, Quignard dit : « Ils durent plus que les forêts, tous nos secrets sont là. » Des hommes : « Des voyageurs perdus entre les nuages et les vagues. » C'est du pur Chateaubriand. De Balzac : « Il n'aime que ceux que l'affreuse solitude de la passion dresse contre la société. » Tout Quignard est là. La littérature est la forêt du mal. L'écrivain peint ce qui est perdu et criminel aux yeux de la loi et de la société. Mais ce qui est perdu lui est plus cher que les constructeurs de la société et les bâtisseurs de l'avenir, comme est plus chère au pasteur la brebis qu'il est venu sauver pour l'emporter contre son cœur dans son château du ciel. Sauf qu'il n'y a ni château ni ciel pour notre auteur.

Le dernier livre de Quignard, *Critique du jugement*, se prête aussi mal que possible à être jugé. J'entends que d'avance il récuse tout jugement que l'on pourrait porter sur lui, qu'il se moque du jugement et qu'il le nargue avec autant d'esprit qu'en montraient les jolies sorcières devant les tribunaux de jadis, qu'ils fussent d'Eglise ou d'Etat. Quignard, qui ne cache jamais son athéisme irréductible, ne se fait pas faute cependant de citer ça et là telle ou telle parole de l'Evangile. Et notamment celle du Christ qui a trait au jugement.

« Je pense, dit-il, que le plus beau texte qui ait été écrit sur le jugement est dans Jean 7,24 : "Ne jugez pas, jugez d'abord le jugement." En latin : *Nolite iudicare, iudicium iudicate*. C'est pourquoi Jésus dit en Jean 8,15 : "Moi, je ne juge personne, *ego non iudico quemquam*. Moi, je n'ai aucun droit de m'ériger en juge", car quand tu juges l'autre, il ne compte pas pour toi, et s'il compte à tes yeux, tu ne le juges plus. »

Le commentaire est de Quignard, non de Jésus. Car Quignard cite incorrectement. Jésus dit exactement : « *Nolite iudicare secundum faciem, sed iustum iudicium iudicate*. Cessez de juger selon les apparences, jugez selon la justice. » Ce qui est, convenons-en très différent. Il est vrai que, toujours dans Jean, Jésus dit : « Vous jugez d'après la chair, moi je ne juge personne, et si je juge, je juge à bon escient, car je ne suis pas tout seul mais avec le Père qui m'envoie » (8,15).<sup>1</sup> Au lecteur de discerner quelles sont les intentions réelles de Jésus et si un verset en contredit un autre.

Pour Quignard sa religion est faite : Jésus ne juge pas. Il a ensuite beau jeu de mettre ces paroles rapportées par Jean en contradiction directe avec la notion de jugement dernier « du Père dont il se dit le fils ».

Et Quignard de poursuivre : « C'est aussi que juger n'appartient pas à la sphère de la pensée et n'a aucun lien avec la création artistique. Juger cherche à exercer une autorité sur les individus afin de les contraindre. Juger affirme sa domination sur les œuvres soit afin de les interdire soit afin de les faire brûler pour anéantir à jamais leur corrosité. » Je laisse une fois de plus au lecteur le soin de « juger » des conséquences qu'une telle affirmation entraîne et de l'antagonisme absolu établi par Quignard entre le jugement et l'amour. Toute œuvre, tout acte serait donc bon en soi ? Tout serait donc à mettre sur le même plan ? Tout livre serait-il intouchable ? Comment est-il possible que Quignard ne fasse pas de distinction entre l'acte et la personne qui le commet ?

Je crois plutôt que le conseil que nous donne l'auteur, c'est de cacher sa vie et ne pas tenir compte du jugement du monde, du jugement des autres, de l'opinion, libre à chacun de croire à un Dieu transcendant qui jugera ou non ses actes et qui lui en demandera compte. Le conseil de Quignard est particulièrement bien venu en un temps et dans un monde où la société, où le grand nombre exerce une tyrannie sans précédent sur la vie des individus qui hélas ! pour la plupart sont ses fidèles sujets et ses esclaves soumis. Et Quignard, après avoir cité le Christ, cite l'empereur Marc-Aurèle : « Chasse l'opinion et tu seras sauvé. » Et l'empereur ajoute : « Celui qui recherche le jugement, l'opinion, la gloire, la protection, la compétition, l'approbation, la reconnaissance, celui-là met son propre bonheur dans l'évaluation des autres. »

## Le prix de la liberté

« La rancune de la société à l'endroit de celui qui ne la conteste même pas mais qui préfère doucement, en silence, à pas de souris, gagner la périphérie et trouver son abri et sa joie dans la solitude d'une grotte ou de n'importe quel fourreau de pierres solitaires apparaît dès les premiers textes qui furent écrits. Cette haine implacable à l'encontre du solitaire se retrouve dans tous les mythes que j'ai lus, sans que j'aie trouvé d'exception à ce discrédit. Toute société déteste qu'on lui préfère la liberté. Si la société bénit le sacrifice de l'individu au profit de la masse, elle blâme la désertion. Dans un cas comme dans l'autre, elle protège son fonctionnement. La société humaine ne veut pas être abandonnée des hommes qu'elle hiérarchise dans son étrange ruche appelée foire, ou

1 • Selon *La Bible, nouvelle traduction*, Paris, Bayard 2001. (n.d.l.r.)

appelée château, ou appelée royaume, ou appelée république, ou appelée Etat. Il y a bien pire que l'athéisme au regard de la société. La société supporte qu'on ne croie pas en Dieu. Elle ne supporte pas ceux qui ne croient pas en elle. »

A ces paroles nous souscrivons entièrement. L'homme libre est un homme seul. Le prix de la liberté est la solitude. Peu d'hommes sont prêts à le payer. L'homme est une bête de troupeau, un animal grégaire. Et jamais il ne l'a été plus qu'aujourd'hui qu'il est relié à tout, qu'il communique avec le monde entier, dans le partage, la consensualité, la convivialité, le vivre ensemble et la consommation. « Qu'ils s'en saoulent et qu'ils y meurent », disait Pascal.

Combien peu d'hommes mettent en pratique le précepte d'Epicure - qui est aussi celui de Jésus - de cacher sa vie, précepte qui défend aux hommes de s'empêtrer de charges et de négociations publiques, comme le dit si joliment Montaigne, et qui suppose aussi nécessairement qu'on méprise la gloire, qui est une approbation que le monde fait de nos actes. Un précepte qui nous ordonne de nous cacher et de n'avoir soin que de nous et qui ne veut pas que nous soyons honorés et glorifiés.

## Un écrivain reconnu

Reste que l'anachorète Quignard est un auteur qui écrit et publie des livres et qu'il cherche par conséquent un public, fût-il un public de solitaires cachés à son image, ainsi qu'une reconnaissance, fût-elle clandestine et secrète, ce qu'elle n'est de toute évidence pas. La vie cachée, fuyante qu'il préconise n'est pas silencieuse ; elle bruit de toutes ses lectures et de tou-

tes ses réflexions. Et un public (relativement) lettré le lit. Sa bouche n'est pas close et de son porte-plume sort chaque année un livre qui nous parle toujours de sécession. Et c'est un langage que nous comprenons très bien. Car comme lui nous avons nous aussi tourné le dos au monde et c'est derrière nous que nous regardons pour avancer. D'ailleurs pourquoi avancer ? L'immobilité nous va aussi bien.

Quignard est un écrivain connu et reconnu. Je ne sais même pas s'il est tellement contesté par nos autorités républicaines. Nous ne sommes plus au temps où *Les Fleurs du mal* et *Madame Bovary* étaient condamnés. Faut-il le déplorer ou se féliciter au contraire de cette suspension du jugement ? Quignard ne publie pas, comme certains, des livres à compte d'auteur qu'il distribuerait à quelques *happy few* - mais là encore le choix, le tri, à défaut du jugement, devrait intervenir. On ne peut quand même pas laisser tout au hasard ou à la Providence ! Il faut de temps en temps leur donner un coup de pouce.

G. J.

# La foi, un jardin

Ce livre, écrit par un Monseigneur, prédicateur, conférencier, écrivain, commence par une exclamation : « Sur la foi, autour de la foi, à propos de la foi, que d'études, de livres, de la savante théologie au roman policier, de lettres d'amour aux critiques les plus acerbes, ont été écrits ! » Et pourtant, dit l'auteur, les jardins secrets ont leurs poètes. Alors, suivons notre poète et tentons de découvrir son jardin.

On y rencontrera des cerfs bondissant de colline en colline, des chevreux, des renardeaux, de l'amour « qui n'est pas un objet dont on parle » mais une source qui pousse à parler. Il en est de même pour la foi, nous dit Albert Rouet. Qui n'est pas à confondre avec la théologie ... mais qui aurait le parfum de la confiance, du désir, du mouvement vers l'illimité, vers le choix.

L'homme, qui ne détient pas en lui son origine puisque sa naissance vient d'au-delà de lui, doit trouver une base solide pour édifier la vie. Les Evangiles se montrent discrets sur les entretiens avec Dieu. A part le baptême et la transfiguration du Christ, Dieu ne parle pas directement. Son Fils lui-même ne se lance pas dans de grands exposés sur Lui, car Dieu, pour se communiquer, se livre humainement. La foi enfante, met au monde le fruit qu'elle porte, le laisse partir au loin... Le Christ établit ses disciples pour qu'ils aillent et portent du fruit.

La confiance est donc indispensable (la foi est fiançailles). Pourtant, parfois, comme Abraham, il arrive qu'on ne sache plus où aller. A quoi riment tant

d'incertitudes sur un trajet imprévisible ? La Bible traite souvent ce thème (ville fortifiée aux portes béantes, citadelle renversée, sécheresse, blessé dédaigné, peuple au cœur endurci) et souligne que depuis la fondation du monde, l'homme est invité à prendre soin des autres.

Dieu a confié la terre aux hommes et en donne le mode d'emploi : le monde est une responsabilité, une histoire à faire, à rendre humaine (sens positif du mot dans le quatrième évangile) et la foi prend cette terre à pleines mains pour la pétrir d'humanité, de justice, de paix, transformant l'argile terrestre en une histoire fraternelle (terre nouvelle et cieux nouveaux : Ap 26,1).

Ce monde, écrit Vatican II, offre à l'Eglise les pierres de sa construction. Les évangélistes ne cessèrent d'insister sur le fait que Dieu est Celui qui se donne (multiplication des pains, pêche miraculeuse, compagnons d'Emmaüs) jusqu'au Christ qui fit don de lui-même. Croire en celui-ci, c'est remonter de lui à son origine, le sein du Père qui, dans saint Jean, est présenté comme Celui qui, à la manière d'un aimant, attire à Lui. Cette source que l'auteur compare à l'amour, sainte Claire d'Assise en parle comme d'une eau vive qui murmure en elle et qui lui dit : « Viens Père. »

La foi n'est pas une sagesse mais une espérance. Lève-toi et marche !

**Marie-Luce Dayer**

**Albert Rouet,**  
*L'échelle de la foi.*  
*Petites méditations*  
*sur la foi,*  
Paris, Editions franciscaine 2014, 174 p.

# Euthanasie

**Gabriel Ringlet,**  
« Vous me coucherez  
nu sur la terre nue ».  
*L'accompagnement  
spirituel jusqu'à  
l'euthanasie,*  
Paris, Albin Michel  
2015, 248 p.

« Vous me coucherez nu sur la terre nue. » Cette phrase de saint François, prononcée juste avant sa mort, accompagne Gabriel Ringlet dans sa solidarité avec les souffrants, jusqu'au dénuement final de la fin de vie, acceptée ou provoquée. « Prendre l'habit », « déchirer la robe », « déposer la bure », « revêtir la coule »... sont les étapes qui mènent de l'énigme au passage, en passant par l'impasse et l'apaisement.

Dans le contexte belge qui autorise l'euthanasie sous certaines conditions, le Père Ringlet a accompagné des malades dans leurs ultimes souffrances. Toute demande d'abrégé la vie n'aboutit pas quand celui qui accompagne entre en résonance avec le malade, quand il brise la solitude, quand il écoute de l'intérieur. « Caresser la souffrance dans le dénuement de la fraternité partagée. » La Parole ne peut que s'enraciner dans le réel et ne doit pas fuir les derniers instants, quels qu'ils soient. Alors l'accompagnement inconditionnel peut aller jusqu'au rite de passage d'une mort volontaire.

Gabriel Ringlet s'aventure dans un terrain vierge, dans un climat de solidarité entre tous les acteurs autour de celle ou celui qui conduira le rituel. « Célébrer ce n'est pas finir la vie ordinaire, c'est s'en emparer et la soulever pour lui offrir plus de légèreté. » Devant le tragique de l'existence, « on peut être moralement obligé de dépasser les frontières entre le permis et le défendu ».

Ce livre, qui aborde en dernier lieu l'accompagnement des corps jusqu'au cimetière et la résurrection, nous dit que c'est la poésie qui sauve le monde ! La poésie comme la « douceur d'une caresse » jusqu'aux confins de la souffrance et de la mort demandée ; la poésie pour qui le présent de la vie se fraie un chemin dans « l'égrènement de l'alphabet de la souffrance ». Une « parole à hauteur d'impossible ». La profondeur de l'expérience de l'auteur, sa proximité avec la souffrance, sa lucidité sur la difficulté de mourir m'ont ouvert les yeux, alors que je ne supportais pas que des gens encore bien portants puissent envisager l'euthanasie lorsque la souffrance serait insupportable. L'euthanasie n'est pas un acte banal devant l'interdit fondateur de tuer : la condamner sans nuances, c'est abandonner l'humain à une souffrance intolérable, physique et morale ; la banaliser sans accompagnement, c'est laisser la liberté de l'homme sans repères.

Quand la tendresse est au rendez-vous, le sublime est passage de l'ange.

**Marie-Thérèse Bouchardy**



un auteur | un livre



Rencontre avec Gabriel Ringlet,  
jeudi 3 mars 2016, à 12h30,  
à l'Espace Fusterie, Genève

# De la légèreté

Splendide, cette fresque de la société actuelle ! Avec minutie, précision et compétence, l'auteur nous immerge dans cet univers évoluant au fil des émotions, des découvertes et de la recherche du mieux-être. Après *L'ère du vide* (1983), *L'empire de l'éphémère* (1987) et *Le bonheur paradoxal* (2006), nous cheminons dans le labyrinthe d'une société légère.

Depuis 50 ans, dans tous les domaines - mode, architecture, médias, éducation, religion, famille, sexualité, finance, santé, etc. - nous assistons à un remodelage des comportements. Impressionnante, l'analyse détaillée des tranches de vie nous transporte dans une vision différente de l'existence. Nous le savions, mais en le lisant, nous saisissons mieux les enjeux, positifs ou négatifs, de la vie moderne légère. Par exemple, l'utopie d'une « société sans école », grâce au Net, effleure l'esprit de certains ; et pourtant « l'école classique n'a pas dit son dernier mot, car l'univers numérique peut *remplir* les têtes, mais n'a pas le pouvoir de créer des têtes *bien faites*. La liberté de l'esprit requiert la perpétuation d'un certain nombre de méthodes classiques lourdes : répétition, mémorisation, transmission de repères fondamentaux, apprentissage linéaire, impositions normatives de différentes sortes. » Une zone demeure inquiétante : celle de la finance. « D'un côté, la culture consumériste-hédoniste invite aux jouissances de l'ici et maintenant ; de l'autre, l'ultra-libéralisme économique est producteur de stress, d'insécurité,

d'inégalités économiques... Dans ce climat de pression, de peur et d'urgence engendré par la spirale de la compétition économique, l'insouciance face à la vie est emportée sur une pente déclinante. »

Autre notion à relever, l'individualisation. L'individu enfermé dans les structures collectives s'émancipe pour être lui-même. Y compris sur le plan religieux. « L'individu hypermoderne n'affiche plus l'ambition de changer le monde, de fabriquer la société sans classes et l'homme nouveau ; il veut *respirer*, vivre mieux, plus léger. (...) Les sages anciennes avaient pour but de délivrer l'homme de ses vains appétits. Pareille révolution dans le mode de vie exigeait des exercices spirituels répétés, une autodiscipline de fer, un entraînement rigoureux, des modes de vie ascétiques... On en est loin. Nous voulons la légèreté tout de suite, sans sacrifice, sans ascèse ni exercices spirituels envahissants. » Avantage : chacun développe sa personnalité. Inconvénients : la solitude, la nécessité de se ressourcer par soi-même, l'insécurité. L'auteur développe alors ce conseil : « Le travail, l'effort... sont indispensables à une véritable éducation de soi afin de gagner une légèreté *active*. » L'écriture agréable, fluide, relatant quantité de faits dans un enchaînement plaisant, facilite la compréhension de cette société en rapide mutation.

**Willy Vogelsanger**

**Gilles Lipovetsky,**  
*De la légèreté,*  
Paris, Grasset 2015,  
372 p.

## ■ Ethique

**Christophe Langlois**  
**La dictature du partage.**

*Eloge de l'incommunicable*  
 Paris, Lessius/Namur 2015, 112 p.

Le petit essai, de la main d'un poète, murmure à l'oreille : votre cœur a raison de ne pas se fier aux promesses de communion du Net. Oui, à l'heure de la *partagitude* électronique, Langlois dénonce « l'inauthenticité de nos partages furtifs, qui révèlent de profondes dérobadés ». Et il le fait finement, de plusieurs manières. En s'interrogeant : « Pourquoi restons-nous dans un tel état de soif, sur un seuil permanent, au lieu de connaître les substantiels échanges que nous serions en droit d'attendre des nouvelles technologies ? » ou « Ne sommes-nous pas menacés par la satiété, le dégoût de l'autre ? ». En disant tout haut qu'il ne suffit pas de cliquer sur un « bouton de la *partagitude* », un *like* avec dessin de pouce levé, pour être proche de quiconque. En rappelant qu'il y a un fossé entre message envoyé à la ronde et confiance faite à un ami.

La réflexion ne s'arrête pas là, et c'est son grand mérite. L'auteur ne cherche en effet pas tant à délégitimer le Net, qu'à mettre sur la piste du « véritable partage », lequel « échappe au temps de partage », surprend parfois dans sa fulgurance, requiert souvent une grande patience, d'improbables détours, des reculs même, pour « échapper à ces tournures trop rapides qui nous enlacent ». Il plaide aussi pour des « modes intériorisés du partage », comme l'écoute, la compassion, la fraternité, le silence. C'est ainsi qu'il peut faire l'« éloge de l'incommunicable ». Et inviter, en fin de compte, à cultiver le grand art du déplacement et de l'engagement aux côtés de l'autre. Car il y a mieux que l'usage des moyens de communication dernier cri : la présence, la proximité physique, le face-à-face.

Yvan Mudry

## ■ Spiritualité

**Dominique Salin**  
**L'expérience spirituelle et son langage**

*Leçons sur la tradition mystique chrétienne*  
 Paris, Facultés jésuites 2015, 154 p.

Comment dire aujourd'hui l'expérience spirituelle ? Comment trouver un langage qui parle aux hommes de ce temps ? Depuis François de Sales et après, au XVII<sup>e</sup> siècle, la psychologie a été largement mise à contribution, mais peut-elle dire cette expérience sans la réduire ? Les sciences humaines d'aujourd'hui ne fournissent pas une image de l'homme aussi cohérente que celle du Moyen Age. Elles ne s'articulent plus entre elles et ce n'est pas un accident de l'histoire. Les mystiques, dans les siècles passés, ont déjà manifesté cette impossibilité de dire dans la théologie ce qu'ils vivaient.

Le poème est la forme originare de l'expérience spirituelle. La matrice en est le *Cantique des cantiques*. La poésie ne définit pas avec des concepts, elle laisse voir entre les mots. Un récit bref ou plus développé, comme les conversions, peut aussi en rendre compte.

Dominique Salin commence par une approche historique, de la scholastique jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Il poursuit par un examen de la crise des langages sur Dieu et sur l'homme. Il expose ensuite le moment mystique des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, pour finir par la mystique comme langage en s'appuyant sur Michel de Certeau. Nous ne pouvons atteindre l'expérience mystique que par le langage qui l'exprime. Mais l'expérience est à la fois indissociable et non prisonnière du langage. Comme le dit Certeau, « l'expérience n'est donc ni propre à un langage ni exclusive du langage ».

Ce bref ouvrage est très riche et précis : plus d'une centaine de notes documentent les affirmations de l'auteur. Au-delà de la mystique et de la spiritualité, Dominique Salin pose la question d'un langage pour la vie chrétienne du XXI<sup>e</sup> siècle.

Jean-Daniel Farine

## ■ Bible

**Michel Kobik****Jésus racontait des histoires***Quelques paraboles embarrassantes*  
Paris, Paroles et Silence 2015, 236 p.

On le sait... Jésus était un grand raconteur d'histoires, mais certaines d'entre elles nous mettent parfois dans l'embarras : elles peuvent être violentes, sembler condamner sans recours, encourager l'injustice ou être simplement trop énigmatiques. L'auteur de ce livre propose l'étude et l'analyse de certaines d'entre elles, car ces histoires racontent souvent la nôtre.

La première parabole est celle du semeur. Impossible, selon Marc, de comprendre les autres si on ne comprend pas celle-là. Elle est la clé. C'est un motif pour la lire attentivement et comprendre qu'elle annonce la victoire de Jésus en nous et entre nous par l'écoute de sa parole.

A relever que dans les évangiles synoptiques, Marc nous offre huit paraboles, Matthieu une vingtaine et Luc plus de trente. Celle des vigneronniers meurtriers choque l'esprit et invite à une compréhension poussée. Cette vigne est-elle la figure du peuple d'Israël ou plus largement de tous les peuples de la terre ? Une parabole immorale est celle de l'intendant habile que seul Luc raconte. L'auteur l'étudie de près et nous la fait comprendre autant que faire se peut ... en insistant sur l'idée que l'originale s'est peut-être perdue dans le passage de l'oral (Jésus racontait) à l'écrit (évangile).

Luc nous offre encore *Le riche et Lazare*, tournant autour de l'argent, du pouvoir, des occasions de chute, du pardon, de la foi. Cette parabole devait sans doute être adressée aux Pharisiens, qui aimaient l'argent et ricanait, mais en fait il n'est plus possible de dire à quelle occasion elle a été racontée. Jésus y annonce sa résurrection et recommande de ne pas rejeter les Ecritures. Cette parabole est un miroir qui révèle qu'aucun être humain n'est que ce qu'il connaît ou donne à voir.

Suivent quatre autres paraboles que l'auteur présente finement, en bon accompagnateur spirituel qu'il est : la joie des ouvriers de la onzième heure, les dix jeunes filles allant au-devant de l'époux, la parabole des talents (plus accessible), puis

celle de la tour, du roi et du sel. Là, la description détaillée du mot *hair* (*être dépendant* en grec) est excellente et éclairante. En conclusion, nous dit l'auteur, Jésus racontait des histoires pour nous donner le goût de vivre.

Marie-Luce Dayer

**Philippe Lefebvre****Brèves rencontres***Vies minuscules de la Bible*  
Paris, Cerf 2015, 254 p.

L'auteur, qui sait transmettre sa passion de l'Écriture à ses fervents auditeurs, nous rend attentifs au rôle joué par des personnages dits « secondaires » car ils n'apparaissent que dans quelques versets bibliques. Le Frère Philippe nous présente quatre personnages qui l'ont interpellé à différents moments de sa vie : deux dans l'Ancien Testament (le roi de Salem Melchisédeq et Ritspah, la dame du Lithostrôn), deux autres du Nouveau Testament (Anne fille de Phanuel - nom qui signifie « face de Dieu » - et un esprit mauvais qui est appelé Python).

Le parcours d'Anne, qui assiste à la présentation de Jésus au Temple, est particulièrement touchant. Fille de la tribu d'Asher - dernier fils de Jacob dont le nom signifie *bienheureux* -, elle est prophétesse. Son existence au Temple l'a rendue experte dans la reconnaissance de l'action de Dieu. L'Esprit inspire son regard (elle voit ce qu'il faut voir) et ses paroles (elle loue Dieu et parle de l'Enfant). A la suite de Syméon, elle aussi annonce Jésus auprès de « ceux qui attendaient la délivrance de Jérusalem » (Luc 2,38).

D'autres femmes sont évoquées, en quelques lignes, à la fin de l'ouvrage. Par leur grandeur d'âme et leur générosité, elles collaborent à l'œuvre de la Révélation. Citons la veuve du Temple donnant ses deux piécettes, la femme offrant au pied de Jésus le parfum précieux, ou encore Lydie procurant un espace de repos et de ressourcement à Paul et à Silas.

Tout en rafraîchissant ses connaissances scripturaires, le lecteur pourra être interpellé par l'une ou l'autre de ces figures bibliques particulièrement éclairantes pour son propre cheminement.

Monique Desthieux

---

 ■ Pastorale
 

---

**Agnès Charlemagne**  
**t'es où ?**

*Des ados parlent de Dieu*  
 Paris, Salvator 2015, 352 p.

Cet ouvrage est une mine d'or pour les catéchistes d'adolescents. Il présente comment une enseignante de religion, à Marseille, leur donne la parole sur le sujet de Dieu. Elle s'adresse à des jeunes de 10 à 15 ans, croyants et incroyants mélangés, et favorise par sa pédagogie la richesse des échanges.

L'auteure a choisi le SMS habituel des jeunes : *t'es où ?* pour se confronter à la question lancinante de tous les enfants : *t'es où Dieu ?* Son but est de donner la parole aux adolescents pour les faire se questionner sur la spiritualité. Elle se positionne en chef d'orchestre plutôt qu'en professeur et propose aux ados de construire leur pensée à l'aide de l'adulte.

« Parler de la vie, accéder à l'abstraction, débattre de questions théologiques et étudier les textes sacrés avec des adolescents qui ne savent pas qu'ils énoncent des paradigmes examinés par les plus sages et les plus grands, est une école d'étonnement et de joie », nous dit l'auteure.

Après un long temps de partage, toujours à partir d'un texte biblique, le travail qu'elle propose se termine par deux temps : la

minute de silence, d'abord reçue avec étonnement puis réclamée ; le temps de l'écriture, où chacun formule sa pensée. La pensée ainsi libérée fait émerger des phrases à la syntaxe parfois étrange qui amènent beaucoup de sens. Ces mots écrits seront repris la fois suivante de façon anonyme et lus à haute voix. Ils servent de relance pour la suite du travail. « Il se passe quelque chose de l'ordre de la maïeutique de Socrate [...] L'enseignement n'est pas structuré de façon dogmatique ni déterminé au préalable, mais il privilégie l'éveil. » Ce livre est émaillé de phrases d'adolescents étonnantes, qui prouvent l'authenticité et la profondeur de la démarche. Elles « sont la musique d'une liberté contagieuse qui rend heureux ceux qui la pratiquent et la partagent ».

Anne Deshusses-Raemy

---

 ■ Témoignages
 

---

**Dagmar Halas**
**Le silence de la peur**

*Traduire la Bible sous le communisme*  
 Paris, Parole et Silence 2015, 180 p.

Tout témoignage qui permet de se représenter à nouveau ce que fut la vie des chrétiens sous un régime communiste a quelque chose de particulièrement émouvant. C'est le cas de cet ouvrage. Il tire son titre du fait que l'auteur et son mari, deux intellectuels tchèques de renom, eurent le courage d'entreprendre la traduction en langue tchèque de la *Bible de Jérusalem* ; mais il doit sa substance et sa saveur, parfois amère, aux expériences vécues par des catholiques obstinément fidèles à l'Eglise. Cet ouvrage attachant et spontané livre aussi de nombreux souvenirs d'après le communisme, qui nous ramènent à Fribourg, notamment auprès du Père Christoph Schönborn, à Rome et à ses innombrables facettes, où la traduction de la Bible trouve son achèvement, ou à Prague, dans le voisinage du futur président Vaclav Havel. Le silence de la paix est alors une rayonnante réponse au silence de la peur. On regrette de ne pas trouver d'indication sur la provenance de l'étonnante Crucifixion qui orne la page de couverture.

Philibert Secretan

---

**Le CEDOFOR change d'horaire**


---

Le Centre de documentation et de formation des jésuites de Genève est désormais ouvert trois après-midi par semaine : le mardi, le mercredi et le jeudi, de 14h à 18h.

Il est toujours possible d'obtenir des livres en prêt, de demander des bibliographies et divers autres travaux de recherche en documentation.

18 rue Jacques-Dalphin, 1227 Carouge  
 ☎ +41 22 827 46 78 www.cedofor.ch

**Jon Sobrino**

**Mgr Óscar Romero**

« Dieu est passé par le Salvador »  
Namur, Fidélité 2015, 120 p.

Parmi les nombreuses publications parues à l'occasion de la béatification de Mgr Romero (mai 2015), si attendue par les Salvadoriens et une bonne partie de l'Eglise catholique, nous recommandons le petit livre préfacé par Mgr Jean-Pierre Delville (évêque de Liège) et recueillant deux écrits du théologien de la libération Jon Sobrino sj. L'auteur était un des intimes de Mgr Romero et le premier prévenu de son assassinat.

Le livre a le mérite de mettre en perspective la théologie de l'archevêque de San Salvador, son rôle sur la scène publique et sa personnalité, dans un contexte de violence et d'injustice exceptionnelles.

Le texte commence par la « conversion » inattendue de Mgr Romero à l'âge de 57 ans, qui bouleversa la donne ecclésiale et les prévisions politiques. Mgr Romero venait d'être nommé archevêque de San Salvador. Il était déjà apprécié pour sa piété et ses qualités humaines (vie modeste, assistance aux pauvres) mais était considéré comme un conservateur proche des oligarques. C'est alors que se produisit l'assassinat de deux paysans et de son ami le Père jésuite Rutilio Grande, suivi d'impunité. Il se créera alors en Mgr Romero, selon les termes de Sobrino, « un changement radical dans l'interprétation de la volonté de Dieu sur sa vie et dans sa vie ». Il assumait par la suite une attitude prophétique aux périphéries, comme le demande aujourd'hui le pape François, au service des plus démunis, espérant que « ses paroles soient un moyen pour que les gens simples s'approchent de Dieu ». Il affirmait à Louvain, peu avant de mourir, « la gloire de Dieu est le pauvre vivant, la gloire de Dieu est que le pauvre vive ».

Le Père Sobrino montre comment la fidélité inébranlable de Mgr Romero à ces convictions se transforma en héroïsme. Malgré l'opposition de ses pairs, le manque de soutien d'une partie de la hiérarchie, l'hostilité des politiques et de l'armée, l'archevêque ne céda pas aux menaces et affronta la mort en connaissance de cause. « S'il me tue, je ressusciterai dans le peuple salvadorien. Je vous le dis sans vantardise

mais au contraire en toute humilité », déclara-t-il peu avant de mourir.

Au Salvador, il est une gloire nationale, son nom est partout, depuis les grandes avenues jusqu'aux centres culturels et à l'aéroport. Reste à savoir si les belles paroles que nous rappelle l'auteur ont fait leur chemin dans les cœurs.

Véronique Lecaros

---

## ■ Littérature

---

**Jérôme Meizoz**

**Terrains vagues**

*Proses et Poèmes*

Lausanne, L'Age d'homme 2015, 96 p.

*Terrains vagues* avait déjà paru en 2007, mais la présente réédition est enrichie de plusieurs inédits qui la justifient pleinement. *Proses et poèmes* - mais la prose est déjà poème - nous emmènent dans les marges, souvent au bord de l'eau, vers des lieux délaissés, en friche, biotopes pour marginaux et autres déçus de l'amour, vieillards, rêveurs et visionnaires qui oscillent entre vie et mort. Paysages et situations humaines où le goût de l'infini et l'étroussure du réel se donnent la réplique parce que tout hésite sur un fil entre la disparition et la créativité. Comme dans un hall de gare où départs et arrivées se disputent l'espace. Libérés des cadrages sociaux qui corsettent la vie, les terrains vagues trouvent leur expression dans la poésie, anarchiste de sa nature. Le choix des mots, le rythme des phrases esquissent des portraits, suggèrent des sensations, évoquent une solitude habitée par le seul silence des êtres et de la nature. Heures de spleen, nostalgie et désenchantement, sens du vide, absence de jeunesse, théâtre d'une vulnérabilité où les suicidés n'ont pas forcément tort.

*Terrains vagues* n'est pas un livre à lire, mais un recueil à déguster à petits traits, lorsque vous en avez assez des terrains climatisés et aseptisés de l'industrie humaine.

Pierre Emonet

# Hugo, Mickey et Hitler

2016 restera une date marquante dans l'histoire mouvementée du domaine public. Deux textes importants sont devenus libres de droits depuis le 1<sup>er</sup> janvier. Celui du bourreau et celui de sa victime. Mon combat d'Aldolf Hitler et Le Journal d'Anne Frank.

Etrangement, les deux œuvres ont été rédigées en détention. Hitler écrit son essai durant les neuf mois d'incarcération à la prison de Landsberg, suite à son putsch grotesque dans une brasserie munichoise, en novembre 1923. Cachée dans une maison d'Amsterdam, la jeune Anne Frank reçoit un journal intime en juin 1942 et commence aussitôt à le remplir. Pour le reste, bien sûr, tout oppose les deux textes : Hitler vomit sa haine antisémite, évoque interminablement sa jeunesse et délire sur l'ultranationalisme. Anne Frank parle avec humanité des réfugiés et porte un regard extraordinairement lucide sur elle-même.

L'Histoire a voulu que les auteurs décèdent en 1945, l'un dans son bunker berlinois assiégé par les troupes soviétiques et l'autre dans le camp de concentration de Bergen-Belsen. Or, selon le droit de la propriété intellec-

tuelle, soixante-dix ans après la mort d'un auteur, ses œuvres accèdent au domaine public. Sauf que cet automatisme dérange. L'idée que n'importe qui édite Mein Kampf fait peur. Comme si les nazillons d'Europe ou d'ailleurs ne pouvaient pas trouver depuis des lustres de larges extraits du livre sur Internet. Publier Mein Kampf permettra de se rendre compte à quel point Hitler était un mauvais prosateur et un piètre penseur.

La Fondation Anne Frank sise à Bâle a inventé un subterfuge navrant pour repousser le passage au domaine public. Jugez plutôt : les ayants droit prétendent que Le Journal d'Anne Frank est en fait l'œuvre d'Otto Frank, son père, qui a sélectionné des passages et remodelé d'autres, avant sa publication en 1947. Si on prend comme référence la date de la mort du père, le journal passerait dans le domaine public en 2050 seulement. Triste constat : les ayants droit sont prêts à amoindrir le travail d'écriture de l'adolescente pour conserver les droits...

Mais la manœuvre la plus infâme que je connaisse est celle de la compagnie Disney. Dès 1979, Disney risquait de perdre ses droits sur Mickey (aux Etats-Unis, la loi protégeait une œuvre pendant maximum 56 ans après sa création. Or Mickey est né en 1923).

*Grâce à un lobbying acharné, Disney a fait changer deux fois la loi, en 1976 et en 1998. D'autant plus choquant que Walt Disney a systématiquement puisé dans les œuvres passées dans le domaine public : Blanche-Neige (1937) d'après les frères Grimm, Pinocchio (1940) d'après Carlo Collodi, Peter Pan (1953) d'après J. M. Barrie, Le Bossu de Notre-Dame (1996) d'après Hugo, etc. D'ailleurs, le blockbuster La reine des neiges (2013), qui a rapporté plus d'un milliard de billets verts, est inspiré d'un conte de Hans Christian Andersen. Pendant ce temps, le personnage de Mickey, lui, est intouchable. Protégé par le « Mickey Mouse Protection Act »...*

*Au-delà des ayants droits et de leurs basses manœuvres, j'ai constaté un certain effroi de la part du public. Je me souviens d'un prof de français qui hochait la tête avec dépit à l'idée que A la recherche du temps perdu passerait dans le domaine public en 1992. Comme si Proust allait désormais être la proie d'infâmes et mystérieux saligauds. Depuis 25 ans, tout le monde a le droit d'éditer Proust. Et aucune dévaluation de son œuvre n'est à signaler.*

*A l'opposé de ces réactions frileuses, l'association française « Bien commun » établit chaque année un calendrier original : l'avent du domaine public.<sup>1</sup> Quels sont les écrivains, les peintres, les sculpteurs qui, dès l'année suivante, entreront dans le domaine public ? On apprend que depuis un an, monsieur et madame tout le monde peuvent se rendre au Centre Georges Pompidou pour photographier des toiles de Kandinsky sans être rabroués par les gardiens. Kandinsky, Mondrian, tous deux morts en 1944, appartiennent désormais au patrimoine universel.*

*« Constatons la propriété littéraire, mais, en même temps, fondons le domaine public. » Qui a dit ça ? Hugo. Vous savez, cet écrivain dont les romans ont été adaptés des centaines de fois au théâtre, en longs métrages, en dessins animés, en bandes dessinées, en feuilletons télévisés et en comédies musicales. Et qui ne s'en porte pas plus mal. Mon rêve, c'est que parmi les héritiers de Victor Hugo se trouve un dessinateur qui inventera en 2020 les nouvelles aventures de Mickey, quand la souris sera enfin libre de droits...*

**Eugène**



1 • [www.aventdudomainepublic.org](http://www.aventdudomainepublic.org)

JAB  
CH-1227 Carouge  
PP/Journal



SPINAS CIVIL VOICES



**Tout ce qui brille n'est pas or.**

La ruée vers l'or chasse les familles paysannes de leurs terres.

[voir-et-agir.ch](http://voir-et-agir.ch) | CCP 46-7694-0



PAIN POUR LE PROCHAIN ACTION DE CARÈME  
En collaboration avec «Etre partenaires»